

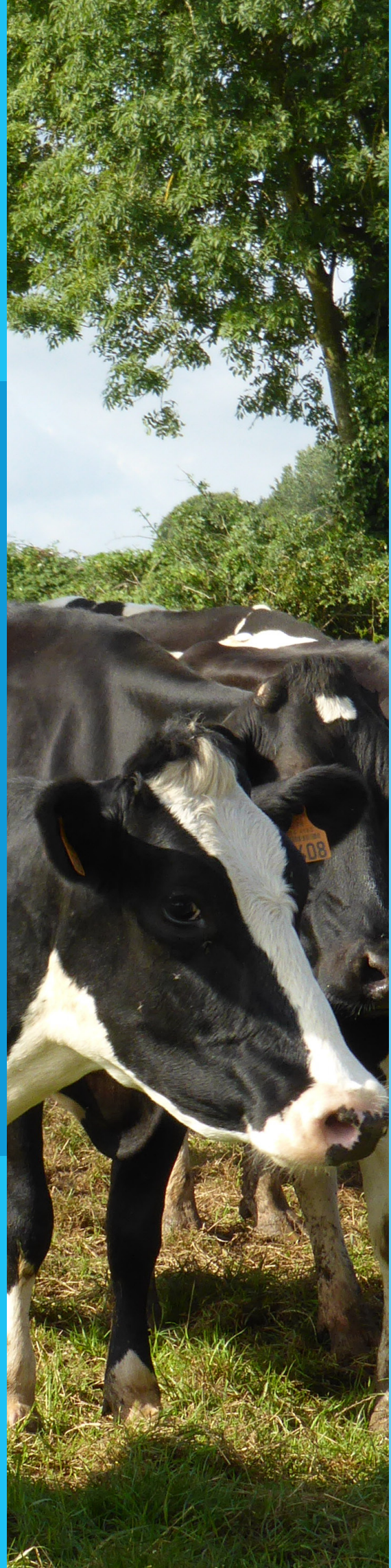
>>> lait

Les études de FranceAgriMer

> septembre 2017

Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers

Veille concurrentielle 2017
(données 2015)



Sommaire

Éditorial	P. 3
Contexte	P. 4
Introduction	P. 7
Axe 1 : Macro-économie	P. 8
Axe 2 : Maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources	P. 11
Axe 3 : Potentiel de production	P. 15
Axe 4 : Organisation des filières	P. 20
Axe 5 : Maîtrise technique de la fabrication des produits	P. 24
Axe 6 : Portefeuille de marchés	P. 26
Axe 7 : Capacité des opérateurs à conquérir les marchés	P. 31
Conclusions pour l'année 2015	P. 35

Analyser le contexte concurrentiel international pour comprendre les marchés mondiaux

Analyser le contexte concurrentiel international et comprendre les forces et faiblesses des filières laitières dans le monde, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle réalisé depuis 2015 par FranceAgriMer. Mis à jour régulièrement, il rend possible les comparaisons avec les années précédentes, mettant ainsi en lumière les grandes tendances et les évolutions que connaissent les filières laitières sur le marché mondial.

La démarche suivie pour réaliser cette évaluation comparative de la compétitivité repose sur une approche globale et méthodique avec l'examen de sept facteurs de compétitivité des filières laitières des dix principaux pays concurrents sur le marché mondial des produits laitiers. Les résultats de l'étude 2017, basée sur les dernières données disponibles (année 2015), sont présentés dans ce document et clôturent la première veille triennale.

La filière laitière est caractérisée par l'importance des échanges sur le marché mondial, sur lequel quelques grands producteurs et exportateurs de produits laitiers sont en concurrence directe. La filière laitière française possède d'incontestables atouts et une forte présence internationale mais sa position par rapport à ses concurrents mérite d'être précisée et suivie au fil des années.

Qui occupe en 2015 la première marche du podium ? Quels sont les écarts entre les différents concurrents ? Comment la France se positionne-t-elle cette année ? Quelles sont les évolutions notables par rapport aux deux années précédentes ? Autant de questions auxquelles le lecteur trouvera ici des éléments de réponse.

Cette publication présente de façon synthétique les données recueillies et les analyses qui en résultent pour permettre aux opérateurs, comme aux décideurs publics, de mieux comprendre les atouts et faiblesses des filières concurrentes sur le marché mondial. Elle a pour objet de contribuer à les aider à se positionner individuellement et collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

Mylène Testut-Neves

Contexte

Ce rapport d'étude révèle le troisième volet de la veille concurrentielle internationale lait de vache et vient enrichir les deux premières publications de 2015 et 2016.

Réalisée par Business France pour le compte de FranceAgriMer, l'étude se concentre cette année sur les données de 2015.

Pour rappel, l'objectif de cette veille est d'assurer une comparaison sur trois ans (2013, 2014, 2015) des différents facteurs de compétitivité de la filière laitière en France et chez ses principaux concurrents. Cette nouvelle étude tend notamment à mettre en évidence les évolutions de la filière pour mieux comprendre les changements potentiels et évaluer la compétitivité des principaux acteurs laitiers mondiaux.

Dans cette démarche, **dix pays ont été retenus**, identiques à ceux des deux années précédentes, afin d'assurer une cohérence de l'analyse : quatre pays tiers - Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis, Brésil et six pays de l'Union européenne - France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Pologne. Avec une présence incontournable sur l'échiquier mondial laitier, ces pays sont à l'origine de 35 % de la production mondiale de lait de vache et près des deux tiers des échanges, commerce intra-UE compris.

Le Brésil, au fort potentiel laitier, a été retenu car son déficit commercial en termes de produits laitiers s'est largement réduit en 2014, malgré des résultats fluctuants au cours de l'année étudiée. La suite de ce rapport permettra notamment de mettre en avant ses points forts et ses faiblesses.

La Pologne est un des leaders européens dans la production de lait et dispose de conditions naturelles très favorables pour le développement de structures d'élevages laitiers. Le pays est en plein développement de sa filière laitière et intervient de plus en plus dans les échanges internationaux. Ses exportations laitières ont progressé de plus de 60 % en cinq ans et ont doublé vers les pays tiers.

Quant au Royaume-Uni, il augmente sensiblement sa production laitière et s'impose largement sur la scène internationale grâce à Müller Milch et Arla Foods, deux opérateurs étrangers leaders sur le marché.

Les autres pays sont parmi les premiers fournisseurs du marché mondial en produits laitiers depuis plusieurs années.

Concernant **les débouchés cibles**, onze zones porteuses ont été retenues : elles représentent, au sein de chaque continent, les marchés significatifs et en développement. Il s'agit du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et de l'Algérie pour l'Afrique, des Émirats Arabes Unis pour la zone Proche-Moyen Orient, du Venezuela et des États-Unis pour l'Amérique, du Japon, de la Chine et de l'Indonésie pour l'Asie et de la Russie et de l'UE pour l'Europe.

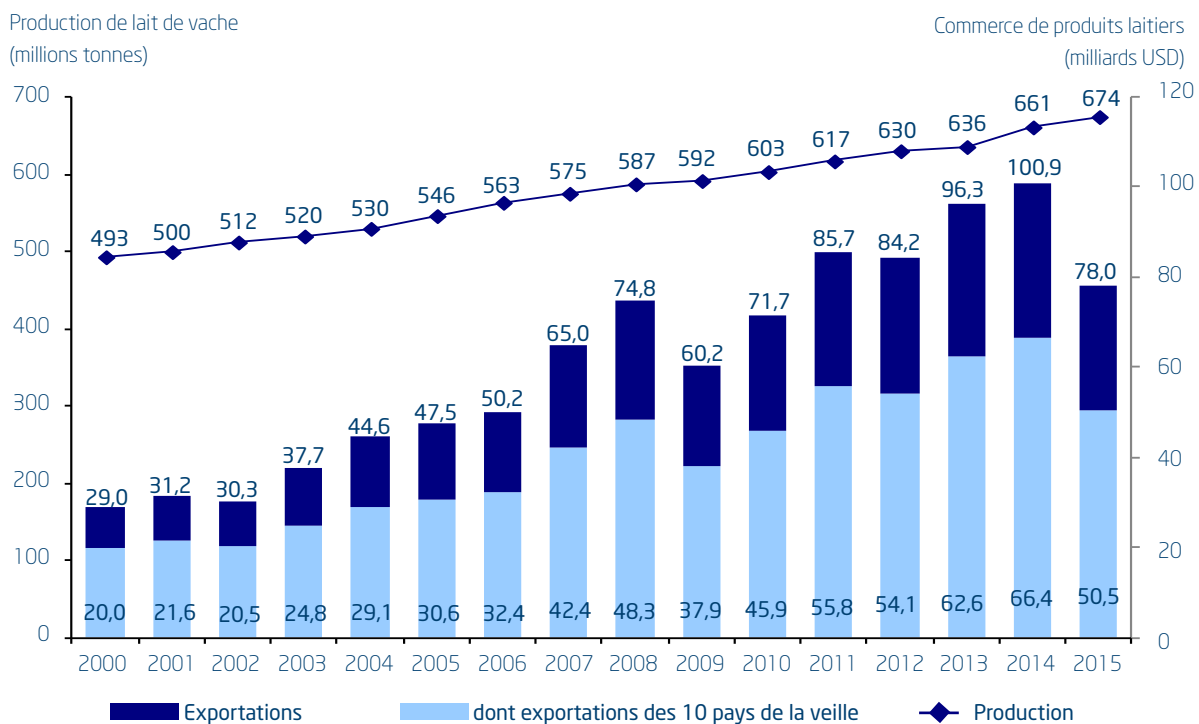
De la même façon, les zones sont similaires à celles des deux premières années étudiées. Ces pays ont affiché en 2015 des importations de produits laitiers supérieures à 100 millions d'euros.

La compétitivité de chacun des pays exportateurs est mesurée à l'aide de 42 indicateurs, similaires à ceux des précédentes études et répartis dans 7 axes que sont : la dimension macroéconomique, la maîtrise des facteurs naturels et la durabilité des ressources, le potentiel de production laitière, l'organisation des filières, la maîtrise technologique de la fabrication des produits, le portefeuille des marchés et la capacité des opérateurs à conquérir les marchés.

Au total, les pays obtiennent une note sur 1 000, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial.

En 2015, la baisse de la demande mondiale et la volatilité des cours de matières premières laitières entraînent un certain ralentissement des échanges mondiaux en valeur (même si les volumes échangés se maintiennent à un niveau élevé).

Évolution de la production mondiale de lait de vache (millions tonnes) et du commerce mondial de produits laitiers (milliards USD)

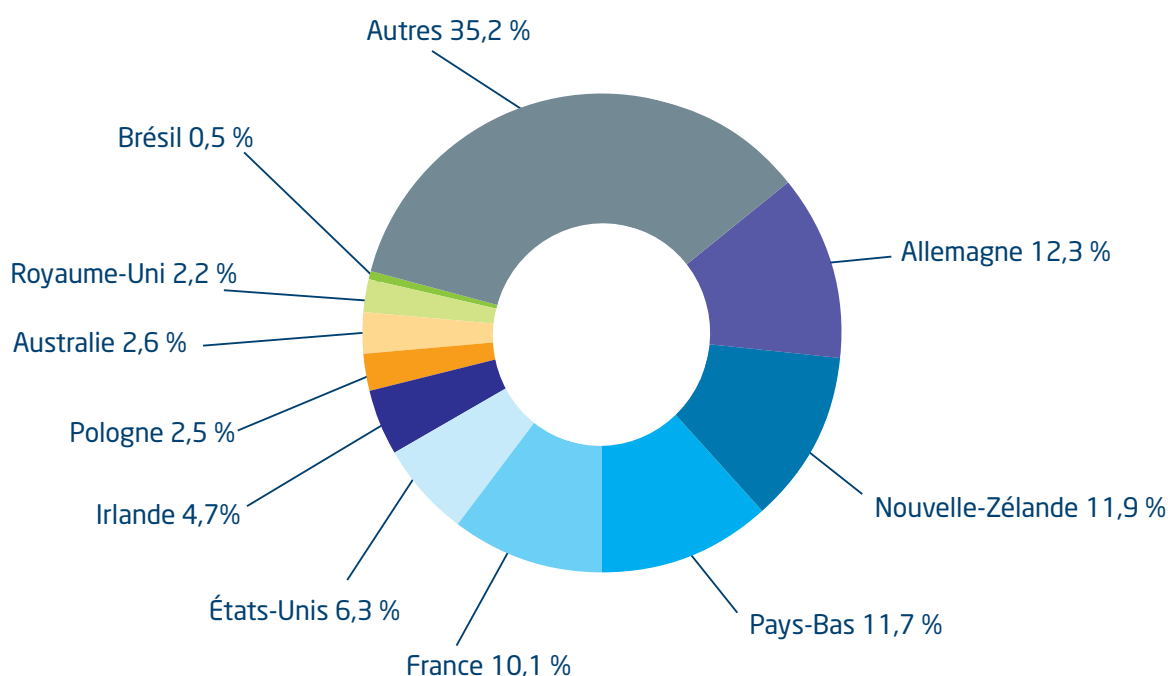


Source : FAO et GTA

Les 10 pays de la veille représentent près des deux tiers des échanges mondiaux

En dix ans, les échanges mondiaux de produits laitiers ont progressé de 64 % et la part des dix pays de la veille dans le commerce mondial était de 64,7 % en 2015.

Part des 10 pays de la veille dans le commerce mondial de produits laitiers en 2015 (Total : 78,0 milliards USD)



Source : GTA

La place de la France dans le commerce mondial

Deuxième producteur de lait de vache de l'Union européenne derrière l'Allemagne, la France a collecté 24,5 milliards de litres en 2015. Le secteur laitier est un des secteurs les plus dynamiques de l'agro-alimentaire hexagonal. En 2015, l'exportation des produits laitiers représentait le troisième poste après les vins hors spiritueux et les produits gourmets ; son solde commercial est de plus 3,7 milliards d'euros.

Le lait a été collecté auprès de quelques 61 733 exploitations laitières et livré à plus de 762 sites de transformation.

L'industrie du lait emploie 59 847 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 31,8 millions d'euros, soit près de 20 % du chiffre d'affaires des industries alimentaires.

En 2015, on observe des conditions plutôt difficiles en France avec un prix du lait à la baisse, de - 15 % par rapport à 2014 ; une tendance qui se reflète également à l'échelle européenne et de manière plus accentuée.

En parallèle, on observe, depuis la fin du régime des quotas laitiers, une surproduction laitière mondiale, notamment dans l'UE (+ 4,3 % sur la campagne 2015/16), que peine à rattraper la demande. À l'échelle mondiale, l'Asie présente une production laitière à la hausse (+ 4 %) tirée positivement par l'Inde. La production laitière en Amérique du Nord et centrale, ainsi qu'en Océanie, reste stable.

Depuis l'été 2014 et jusque fin 2015, les cours mondiaux des produits laitiers sont en forte baisse malgré une diminution plus nuancée depuis le second semestre 2015.

Les tensions observées au sein de la filière en 2014 se sont donc maintenues en 2015 avec un prix du lait qui peine à couvrir les coûts de production pour les producteurs.

La France se caractérise par sa haute technicité de la production aussi bien en ingrédients à haute valeur ajoutée qu'en produits de terroir ainsi que par son savoir-faire reconnu au plan international. En revanche, son offre très diversifiée en fromages n'est pas toujours compatible avec les besoins uniformisés des marchés. Son positionnement de prix élevés ainsi que les contraintes sanitaires sur le lait cru représentent des obstacles à l'exportation.

Étudier la position de la France par rapport à ses concurrents néo-zélandais, allemands, irlandais, néerlandais et autres grands pays exportateurs mondiaux de produits laitiers et son évolution, tel est l'objectif de cette veille.

Introduction

Jusqu'à l'été 2014, les conditions étaient très favorables pour la production laitière, avec des cours élevés et des prix du fourrage faibles. Les principaux pays analysés dans l'étude contribuent à la croissance de la production : l'Union européenne se démarque avec en tête du peloton l'Allemagne, les Pays-Bas et la France (+ 5,4 % de lait en plus en 2014 vs 2013). Les États-Unis, le Brésil, la Nouvelle-Zélande et dans une moindre mesure l'Australie, suivent une même dynamique.

Cette augmentation de la production s'accompagne d'investissements massifs, en particulier dans des tours de séchage.

Deux événements internationaux viennent néanmoins inverser cette tendance : l'embargo russe sur les produits laitiers ferme un marché important pour l'UE et la Chine diminue significativement ses importations de poudres de lait à partir du second semestre 2014. À partir de l'été 2014, les cours mondiaux des produits laitiers subissent une baisse ininterrompue pour passer à l'été 2015 en-dessous des plus bas niveaux constatés lors de la crise laitière de 2009.

Le paysage mondial de la filière poursuit sa transformation et les pays émergents se démarquent indéniablement. Premier pays producteur pour l'ensemble des laits, l'Inde domine désormais les États-Unis avec 138,8 millions de tonnes de lait produites. Le géant américain parvient pour l'instant à se démarquer grâce à un meilleur rendement. Le Pakistan, 3^e pays producteur connaît une croissance régulière de sa production de lait et devance la Chine.

L'Europe maintient une position leader et couvre 22 % de la production mondiale ; les exportations de fromages représentent 36,2 % des produits laitiers exportés en volume hors commerce intra-européen. L'ouverture vers les marchés hors Europe reste faible puisque 69 % des exportations européennes sont effectuées au sein du marché intracommunautaire.

9^e pays consommateur de lait au sein de l'Union européenne, la France observe une baisse de sa consommation depuis 2014. Fer de lance, le fromage maintient cependant la France en seconde place des pays consommateurs ; leurs exportations progressent dans les pays émergents en recherche de nouveaux modes de consommation. En parallèle, la poudre de lait infantile et le lactosérum sont toujours très demandés en Asie.

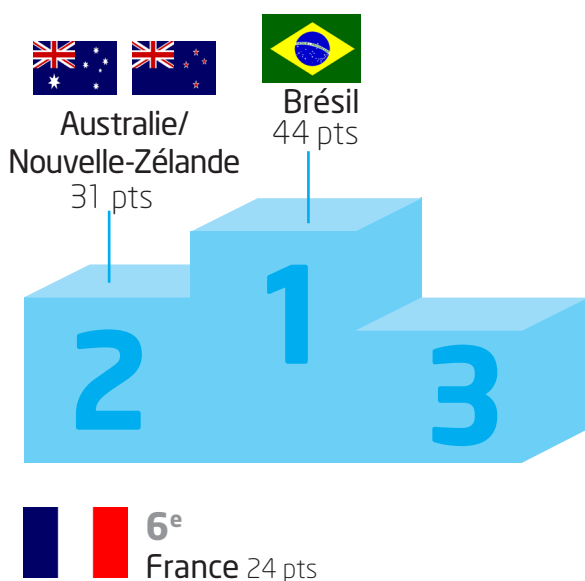
À l'échelle internationale, on peut s'interroger sur le phénomène El Niño et les conséquences climatiques associées pour les bassins laitiers d'Amérique et d'Océanie. Par ailleurs, l'accord de Partenariat Trans-Pacifique (TPP), mis à mal par le retrait des États-Unis, impulsera-t-il la Nouvelle-Zélande à la tête d'une plateforme incontournable de libre-échange entre l'Asie et l'Amérique ?

Les interprofessionnels de la filière laitière française se mobilisent pour redynamiser son image, fragilisée par la fin des quotas. La France parviendra-t-elle à retrouver sa position de leader dans ce classement, perdue en 2015 au profit de la Nouvelle-Zélande ? Son image de qualité et son savoir-faire seront-ils des valeurs ajoutées suffisantes face à des acteurs internationaux et des pays tiers de plus en plus concurrentiels sur le marché mondial ?

Dans la continuité de l'étude précédente, cette veille tend à positionner la France face à ses concurrents directs, les grands pays exportateurs mondiaux de produits laitiers que sont les néo-zélandais, allemands, irlandais, néerlandais et autres leaders du paysage de cette filière. Des éléments de contexte permettront de comprendre les évolutions de cet observatoire.

1) 1^{er} axe de compétitivité Macroéconomie

axe sur **60 pts**



Cet axe regroupe les facteurs socio-économiques extérieurs à la filière mais ayant des conséquences sur sa compétitivité : part de l'agroalimentaire dans le PIB et dans l'export, croissance de la population, coût du travail, performance globale multimodale, évolution de la parité monétaire. Deux de ces indicateurs sont détaillés ci-dessous.

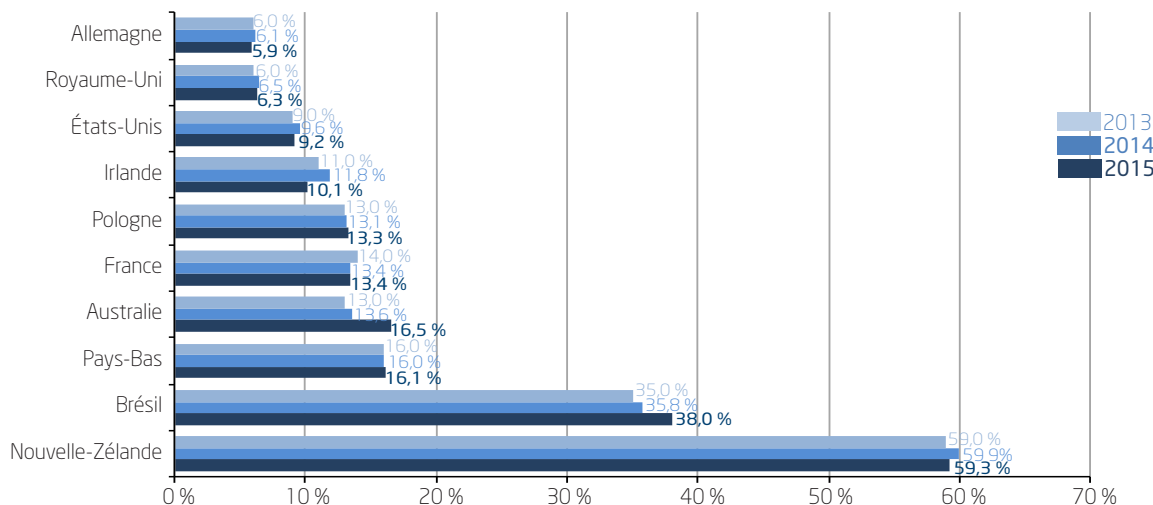
> La Nouvelle-Zélande confirme sa force de frappe à l'export, le Brésil s'affirme davantage

La part de l'agroalimentaire dans les exportations d'un pays permet d'évaluer le poids occupé par ce secteur dans l'économie nationale et la force de frappe dudit pays à l'export. Les pays de cette veille ont tous une activité exportatrice importante et cet indicateur évolue assez peu sur 3 ans.

Ceci amène cependant certains commentaires ; pour des pays très fortement exportateurs comme l'UE ou les États-Unis, la part relative de l'agroalimentaire par rapport à l'ensemble des exportations reste limitée. À l'inverse, pour un pays en développement comme le Brésil, les produits alimentaires représentent plus du tiers des exportations. Mais c'est la Nouvelle-Zélande, avec une économie très orientée sur les productions agricoles, qui obtient le meilleur score avec 59,3 % de ses exportations dans le domaine agroalimentaire. Cette part de l'agroalimentaire dans les exportations de la Nouvelle-Zélande est cependant en baisse par rapport à 2014 (baisse de 0,6 point). De façon plus générale, la bonne santé de la filière laitière à l'export bénéficie à de multiples secteurs : économie rurale, services, recherche, alimentation animale, machinisme agricole, institutions financières...

Nous constatons qu'au fil de la veille le Brésil s'est affirmé de plus en plus à l'international avec en 2015 une part de

Part de l'agroalimentaire dans les exportations – 2013 à 2015



Source : Business France, d'après diverses sources locales

l'agroalimentaire dans ses exportations de 38 % contre 35 % en 2013, soit une hausse de 3 points. De même pour l'Australie, qui passe de 13 % en 2013 à 16,5 % en 2015.

À l'inverse, pour l'Irlande, la part relative de l'agroalimentaire dans ses exportations totales a reculé de près de deux points : de 11,8 % en 2013 à 10,1 % en 2015, mais seulement d'environ un point entre 2013 et 2015 (11 % en 2013). Pour les États-Unis, malgré un recul de 0,4 point en 2015 par rapport à 2014, la part de l'agroalimentaire dans les exportations a augmenté sur l'ensemble des trois années.

Pour les autres pays, la part n'évolue pas sensiblement. Elle reste même constante dans le cas de la France entre 2014 et 2015, mais baisse entre 2013 et 2015, ce qui la rend légèrement moins compétitive à l'international qu'en 2013.

> Baisse globale du coût du travail en 2015

Le coût du travail dans les pays étudiés constitue un élément important pour évaluer la compétitivité des entreprises.

Pour ce critère, nous avons retenu les résultats 2015 de l'étude réalisée par le Bureau du travail américain. Il s'agit de données ILC (International Labor Comparison) calculées chaque année pour 36 pays, prenant en compte l'ensemble des coûts (salaires, bénéfices directs, contributions sociales) pour les employés et ouvriers.

En 2015, la baisse de la plupart des devises par rapport au dollar a pour conséquence une diminution marquée du coût du travail exprimé en dollar pour chacun des pays, notamment pour les pays dont la devise s'est fortement dépréciée par rapport au billet vert tels que le Brésil et la Pologne.

On n'observe pour cet indicateur que de très légers changements dans le classement.

En 2015, le Brésil passe devant la Pologne avec un coût du travail particulièrement faible (8 USD/h vs 10,7 USD/h en 2013). À noter que cette forte baisse peut s'expliquer en partie par la dévaluation plus marquée du real brésilien par rapport au dollar US que celle du zloty polonais en 2015.

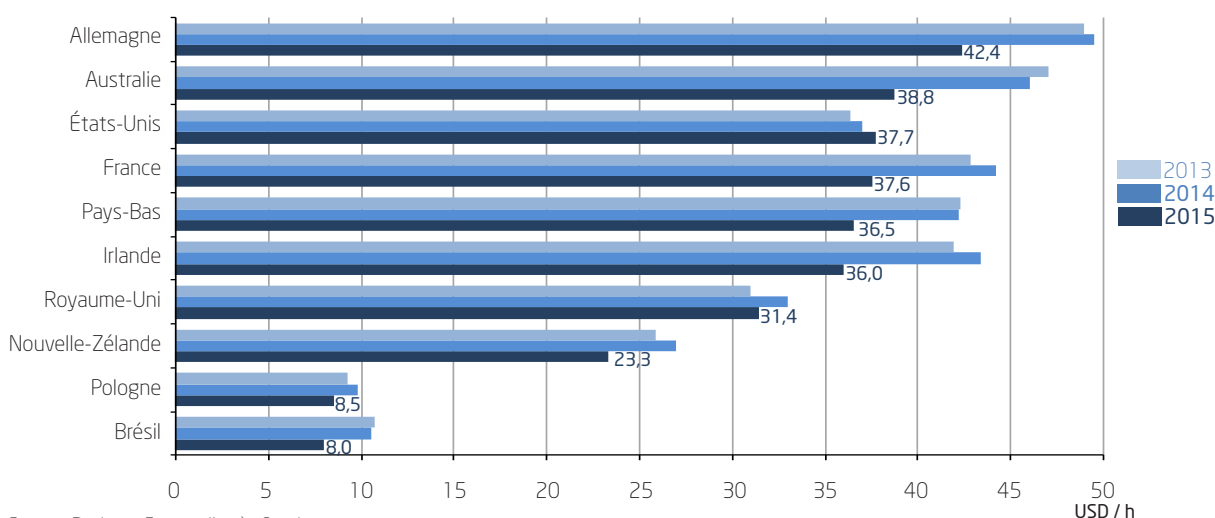
Malgré une baisse de leur coût du travail de 42,3 USD/h en 2013 à 36,5 USD/h en 2015, les Pays-Bas perdent une place au classement 2015 face à l'Irlande, qui gagne en compétitivité.

Les États-Unis passent de la 5^e place à la 8^e place de 2013 à 2015. En effet, contrairement aux autres pays, le coût du travail aux États-Unis a très peu évolué (36,3 USD/h en 2013 et 37,7 USD/h en 2015). En revanche, la France a fortement baissé son coût du travail en passant de 42,9 USD/h en 2013 à 37,6 USD/h en 2015 et se positionne légèrement devant, à la 7^e position.

Malgré une baisse du coût du travail de 2013 à 2015 en Allemagne (49 USD/h à 42,4 USD/h) et en Australie (47,1 USD/h à 38,8 USD/h), ces deux pays se maintiennent en dernières positions, la baisse étant une généralité à l'ensemble de l'échantillon.

Les différences observées ont un impact fort sur le coût de production et de revient des produits, et donc sur la compétitivité des entreprises.

Coût moyen horaire du travail (\$US / h) – 2013 à 2015

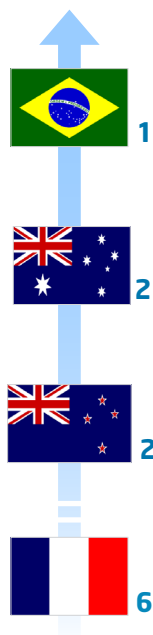


Source : Business France, d'après Oanda

Axe n°1 : Macroéconomie

Forces

- Fort poids de l'agriculture dans l'économie
- Dévaluation du real par rapport au dollar
- Infrastructures portuaires performantes
- Force et poids du secteur agricole dans l'économie
- Hausse de la part de l'agroalimentaire dans les exportations
- Économie exportatrice très orientée vers l'AA notamment de la filière laitière
- Dépréciation continue du dollar néo-zélandais depuis 2010-2014
- Infrastructures portuaires et procédures performantes
- Deuxième taux de croissance de la population le plus élevé en Europe



Faiblesses

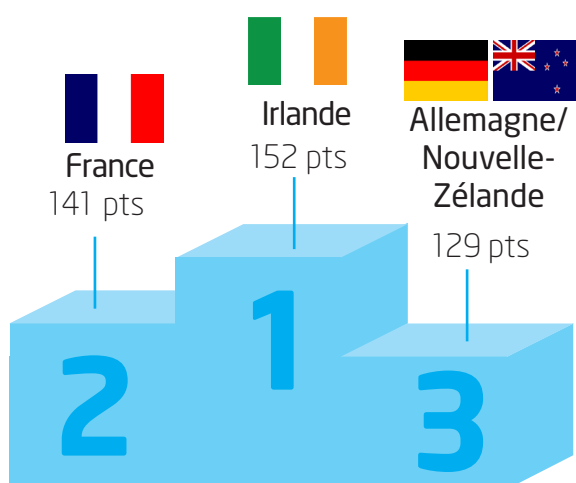
- Infrastructures (routes, ports) peu performantes, procédures administratives complexes et peu efficaces
- Coût du travail parmi les plus élevés
- Une compétitivité logistique parmi les plus faibles
- Dégradation des infrastructures
- Coût du travail élevé

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

- La France gagne deux places par rapport à 2013.
- Le duo de tête, Brésil et Australie, se maintient en haut du podium tout au long de la veille, notamment grâce à la force et au poids de leur secteur agricole dans l'économie et les exportations.
- La Nouvelle-Zélande, puissance agricole et exportatrice, rattrape également le podium, ex-aequo avec l'Australie tandis que la Pologne, pénalisée par une croissance négative de la population en 2013-2015 et une dévaluation du zloty plus faible, cède sa place.

2^e axe de compétitivité Maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources

axe sur **190 pts**



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Cet axe a pour but de mettre en évidence les facteurs naturels susceptibles d'affecter la compétitivité des filières laitières, ainsi que les adaptations opérées pour faire face à ces contraintes. Dix variables ont été retenues pour caractériser le climat (pluviométrie et incidents climatiques handicapants), la surface agricole (SAU et prix du foncier), la maîtrise sanitaire (évitement de la diffusion de nouvelles maladies, gestion des maladies d'élevage, gestion des maladies à enjeux commerciaux) et la stabilité des bassins de production (pression environnementale, pression sociétale et tension sur la production).

> Des conditions climatiques pénalisantes pour les filières laitières américaines, australiennes et brésiliennes

Pour la pertinence et la logique de l'analyse des données disponibles, ce critère porte sur les 10 dernières années, soit 2006-2015 pour le dernier exercice.

L'Europe, dans son ensemble, se distingue par une moindre incidence des épisodes climatiques handicapants sur la période considérée, face aux régions concurrentes d'Amérique du nord, d'Amérique du sud et d'Océanie. À signaler néanmoins, la Pologne qui a été particulièrement pénalisée par la sécheresse estivale de 2015, qui a conduit à une réduction sensible du cheptel.

Trois pays arrivent en fin de classement : les États-Unis, l'Australie et le Brésil.

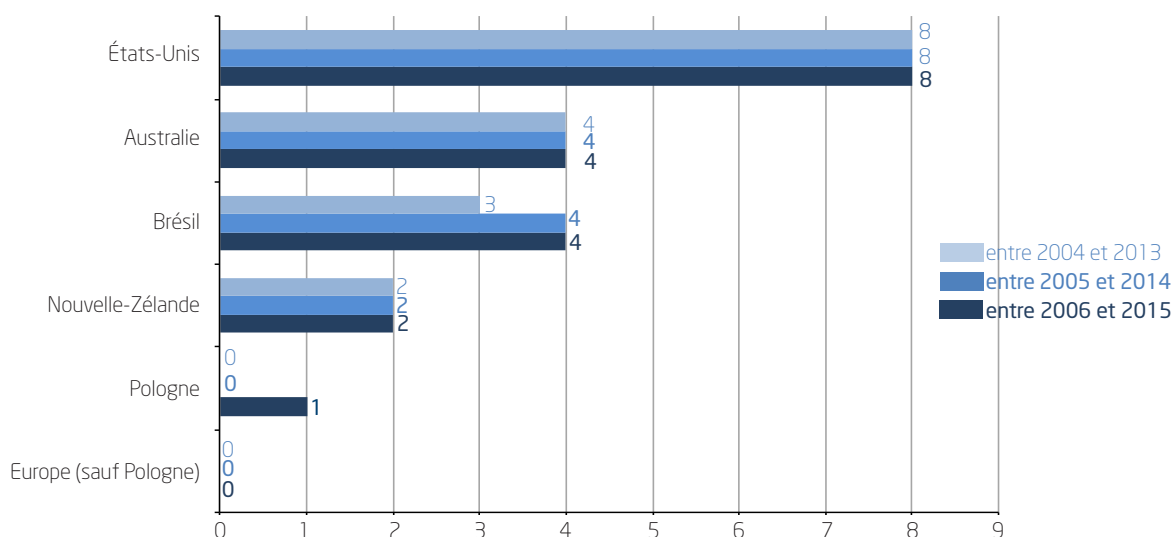
Les États-Unis sont le pays qui a le plus souffert en termes d'incidents climatiques dans la dernière décennie. Ils ont été le théâtre de sévères sécheresses, notamment dans les bassins laitiers de la Californie et du Midwest. On dénombre ainsi 8 épisodes de sécheresse entre 2006 et 2015, avec les plus sévères en cette fin de décennie. Ainsi, en 2012, les États-Unis ont enregistré la sécheresse la plus rude et la plus étendue (touchant 80 % du territoire) que le pays ait connue depuis 1954, avec des conséquences importantes sur le prix des céréales et de l'alimentation animale.

En Australie, 2006, 2009, mais surtout 2013 et 2014 ont été des années éprouvantes pour les producteurs laitiers : restrictions d'eau, manque de fourrage et chute de près d'un tiers de la production. Le chiffre d'affaires du secteur a ainsi été impacté de manière significative.

Le Brésil a connu 4 épisodes de sécheresse diminuant sensiblement la production de lait : en 2005 pour l'Amazonie, en 2007 pour le nord du Minas Gerais, en 2012 pour le nord-est du pays et en 2014 pour le nord-est (pire sécheresse des cinquante dernières années).

La Nouvelle-Zélande occupe une position intermédiaire. Elle a été touchée par deux incidents climatiques sur la période. Durant les campagnes 2007-2008 et 2012-2013, une forte sécheresse a entraîné une baisse de la production d'environ 2 % par rapport aux saisons précédentes.

Incidents climatiques handicapants dans la dernière décennie



Source : Business France d'après sources locales

> Un foncier agricole parmi les plus bas en France

Les paramètres influant sur l'évolution du prix des terres agricoles sont nombreux : revenus des agriculteurs (y compris aides directes de la PAC ou subventions aux cultures énergétiques comme en Allemagne), valeur ajoutée produite, valeur des taux d'intérêt réels, taux d'ouverture du marché foncier, pression foncière urbaine, fiscalité, modalités de transmission du patrimoine ou encore divers instruments gouvernementaux comme le programme de préservation de la nature aux Pays-Bas.

Peu de changements sont à signaler entre les classements 2013, 2014 et 2015. Avec une moyenne de 55 700 €/ha (multipliée par 3 en 20 ans), le prix du foncier néerlandais reste de loin le plus élevé en 2015. En Europe, la fin des quotas a ouvert la voie à une réévaluation des prix des terres et exploitations susceptibles de produire plus. L'impact de cette réévaluation est plus important aux Pays-Bas où le prix du foncier était déjà très élevé.

À l'inverse, avec un prix du foncier près de 10 fois inférieur, la France est un pays encore abordable pour les investisseurs agricoles en Europe et occupe ainsi la deuxième place du classement, derrière le Brésil.

Affichant le 2^e foncier le plus cher, l'Irlande se maintient à l'avant-dernière place du classement. Les éleveurs laitiers voient leurs charges fortement impactées par ce coût du foncier, en légère hausse de 2,5 % entre 2014 et 2015.

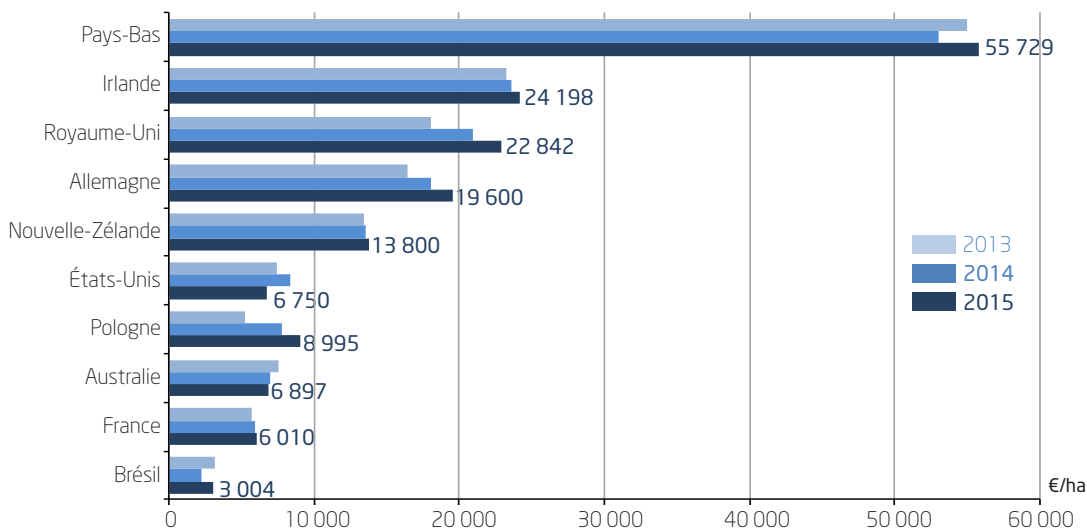
Le Royaume-Uni se distingue quant à lui par une forte concentration des terres agricoles, et par là-même des aides communautaires, chez quelques grands propriétaires terriens, ce qui contribue à un prix du foncier très élevé (plus de 22 800 €/ha, avec une hausse de 9 % entre 2014 et 2015). L'écart entre le prix des meilleures terres et celui des terres plus pauvres se creuse.

Dans l'île du nord de la Nouvelle-Zélande, grand bassin de production laitière, la spéculation foncière est particulièrement importante : le prix des terres agricoles a progressé de près de 10 % chaque année depuis le début des années 2000, jusqu'en 2008, lorsque la bulle du foncier rural a vacillé. Les prix des terres agricoles ont alors baissé de 25 à 30 % entre 2008 et 2013, et se sont stabilisés en 2014 et 2015. Les experts estiment que cette hausse devrait continuer à se tasser étant donné la récente baisse du prix du lait.

Le coût du foncier est resté stable en Australie en monnaie locale entre 2013 et 2014 et a augmenté de 3,4 % entre 2014 et 2015 (baisse de 7,5 % en euros entre 2013 et 2014 et stabilité entre 2014 et 2015 avec l'effet taux de change).

Bien souvent, les moyennes nationales annoncées cachent de fortes disparités : ainsi, l'Allemagne affiche un coût moyen du foncier agricole de 19 600 €/ha en 2015 mais les cinq premiers Länder laitiers, concentrant la majorité des installations de biogaz et les autres productions animales, affichent des prix oscillant entre 23 000 €/ha dans le Bade-Wurtemberg et 41 000 €/ha en Bavière.

Prix du foncier (€/ha) - 2013 à 2015



Source : Business France d'après sources locales, IFCN

> Bien-être animal et environnement : des problématiques de plus en plus présentes dans tous les pays de la veille

La pression sociétale mesure le poids des lobbies écologiques, des groupes de protection des animaux et des mouvements anti-lait/viande.

En 2013 et en 2014, 3 pays entraient dans la catégorie « pression sociétale élevée ». Il s'agissait des Pays-Bas (forte sensibilité à l'égard du bien-être animal et de la maîtrise des effluents), du Royaume-Uni (forte pression sociétale contre l'intensification et les élevages en stabulation) et des États-Unis (forte tension en matière d'eau du fait des sécheresses successives et de bien-être animal). En 2015, la Nouvelle-Zélande rejoint ce groupe : les attentes sociétales sont de plus en plus importantes et l'opinion des Maoris est désormais largement prise en compte dans les décisions et politiques environnementales.

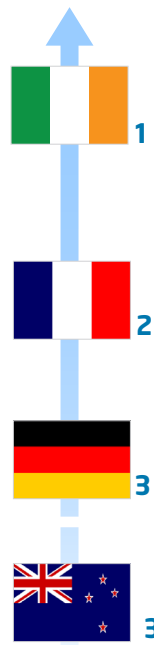
La pression est jugée intermédiaire dans 3 pays. En Australie, la filière laitière affiche des efforts de communication, afin de rassurer les consommateurs quant au respect du bien-être animal dans les exploitations laitières. En France, la pression sociétale s'exprime avant tout par une hostilité à l'égard des « méga-fermes » et par une sensibilité croissante en matière d'impact environnemental et de bien-être animal. En Allemagne, le contraste s'accroît entre l'Allemagne de l'est et le reste du pays où la population est plus revendicative, tout particulièrement en matière de bien-être animal. La faible pression sociétale en Allemagne de l'est se justifie par un taux de chômage relativement important et une perception positive des fermes usines qui sont sources d'emplois.

Pologne et Brésil se classent dans le groupe des pays à très faible pression sociétale, avec l'Irlande. Cette dernière se caractérise par une excellente communication de la filière à la fois en termes de respect de l'environnement et de bien-être animal ainsi que de la qualité du lait produit, s'assurant la confiance de la population.

Axe n°2 : Durabilité des ressources

Forces

- Pluviométrie importante
 - Peu d'incidents climatiques handicapants
 - Stabilité des bassins de production
 - Maîtrise sanitaire
- Peu d'incidents climatiques handicapants
 - Prix du foncier parmi les plus bas en Europe
 - Maîtrise sanitaire
- Peu d'incidents climatiques handicapants
 - Maîtrise sanitaire
- Pluviométrie importante



Faiblesses

- Prix du foncier relativement élevé
 - SAU plus limitée
- Faible pluviométrie
- Pressions environnementale et sociétale élevées
- Forte pression sociétale
 - Plus faible maîtrise sanitaire que ses concurrents

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

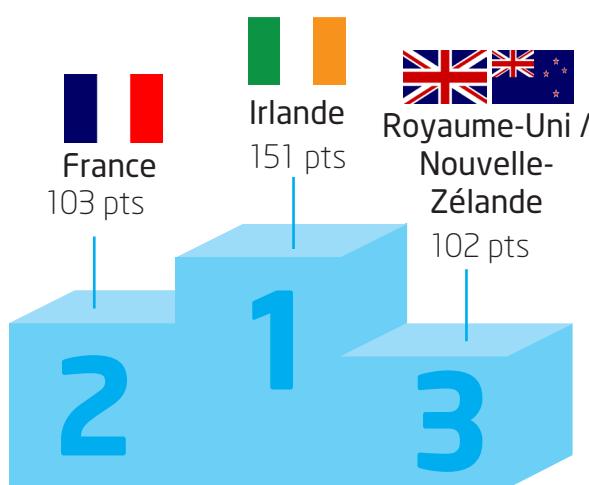
L'Irlande devance sensiblement la France en 2015, alors que les deux pays étaient au coude à coude en 2013 et 2014. L'écart se creuse sur l'indicateur « maîtrise des maladies à enjeux commerciaux » sur lequel l'Irlande améliore son positionnement, alors que la France se laisse distancer par ses concurrents sur l'indicateur « pluviométrie ». Cette dernière continue cependant à se distinguer par un prix du foncier particulièrement faible et une bonne maîtrise sanitaire, alors que l'Irlande obtient de bons résultats dans les rubriques « climat » (pluviométrie et incidents climatiques handicapants) et « stabilité des bassins de production » (tension sur la production, pressions environnementale et sociétale).

L'Allemagne, qui se distingue par une très bonne maîtrise sanitaire, et la Nouvelle-Zélande occupent toutes deux la 3^e marche du podium.

>> France, Irlande et Allemagne font partie du trio de tête depuis 3 ans. Depuis 2014, ils ont été rattrapés par la Nouvelle-Zélande qui se bat désormais avec l'Allemagne pour la troisième marche du podium.

3^e axe de compétitivité Potentiel de production laitière

axe sur 190 pts



Le potentiel de production laitière est analysé via six indicateurs portant sur les caractéristiques de la production, l'autonomie alimentaire et l'endettement des éleveurs.

> La fin des quotas profite à l'Irlande

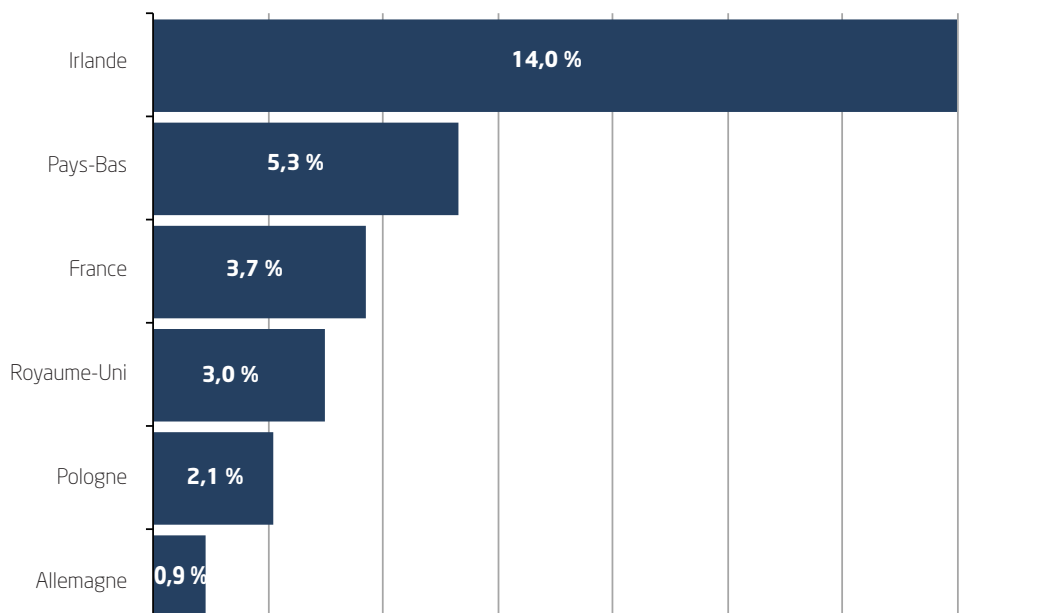
Contrairement à la première année de la veille, 2013, les années suivantes 2014 et 2015 ont été marquées par de fortes croissances de la production mondiale laitière, stimulées en partie par la forte production européenne, en anticipation de la fin des quotas en 2014 et dérégulation effective en 2015 : + 4,3 % sur la campagne 2015/2016, la première sans quotas. Depuis 2013, l'UE a ainsi mis sur le marché mondial 10 millions de tonnes de lait supplémentaires sur un marché de 66 millions de tonnes.

Mis en place en 1984, les quotas visaient à maîtriser la production et donc stabiliser le marché. Logiquement, la dérégulation a eu l'effet inverse : on observe ainsi des bonds de production en 2015, ce qui impacte le classement de cet indicateur qui prend en effet en compte les taux de croissance entre 2013 et 2015.

C'est l'Irlande qui, profitant le plus de la fin des quotas et d'un climat très favorable, prend la tête du classement en 2015, alors qu'elle occupait le 3^e rang en 2014 (anticipation de la fin des quotas) et au 7^e rang en 2013. La production irlandaise fortement stimulée en 2015 connaît entre 2013 et 2015 une croissance de + 18,4 % (vs. + 0,8 % sur 2011-2013 et + 7,8 % sur 2012-2014). L'Irlande, petit producteur représentant 5 % de la production laitière européenne, vise un accroissement d'environ 50 % d'ici 2020.

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Taux de croissance de la production 2015 par rapport à 2014 dans l'Union européenne



Source : FIL

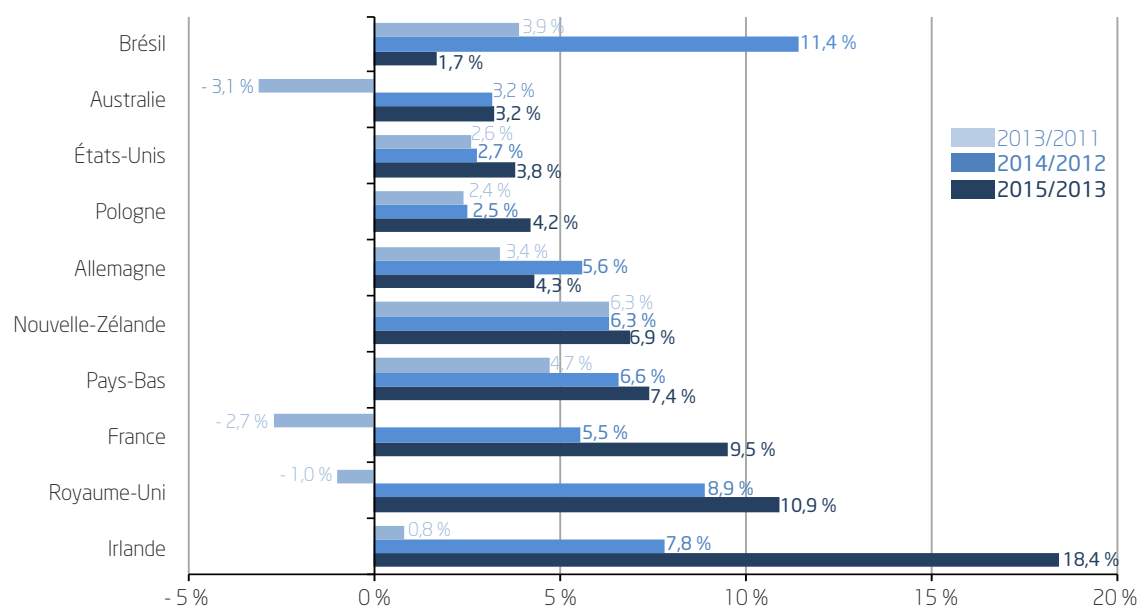
Les autres pays européens de la veille, le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas, profitent également d'une production libérée par la fin des quotas : respectivement, sur la période 2013-2015 : + 10,9 %, + 9,5 % et + 7,4 %.

À l'inverse de la tendance européenne, l'Allemagne, au 6^e rang, affiche une croissance 2013-2015 plus modérée de 4,3 % vs. 5,6 % sur la période 2012-2014, le pays s'inscrivant ainsi depuis 3 ans dans une trajectoire lente mais régulière qui s'affirme malgré la dérégulation.

Suivent aux 7^e et 8^e places la Pologne et les États-Unis. La Pologne, malgré une sécheresse estivale qui a particulièrement affecté le cheptel laitier durant l'été 2015, a néanmoins profité de la fin des quotas : avec + 4,2 % de croissance entre 2013 et 2015, elle a gagné près de 2 points de croissance, alors qu'elle affichait une croissance ralentie entre 2013 et 2014.

En queue de peloton arrivent l'Australie et le Brésil. L'Australie gagne en compétitivité et une place au classement uniquement grâce à la faiblesse de la croissance de la production laitière brésilienne. En effet, le Brésil, alors 1^{er} au classement 2014 grâce à des taux de croissance très forts sur l'année, a vu sa production laitière fortement ralentir au 1^{er} semestre 2015 pour revenir au niveau de 2013. Aussi, la croissance de la production sur la période 2013-2015 est redescendue à + 1,7 %, perdant ainsi près de 10 points, dans un environnement économique très difficile : dévaluation du real, instabilité politique et contestation sociale.

Croissance de la production laitière (sur trois ans)



Source : FIL

> Volatilité et surproduction : baisse accrue des prix du lait et globale dégradation de la marge sur coût alimentaire

La marge sur coût alimentaire est définie par la différence entre le prix du lait payé au producteur et le coût alimentaire. Il permet de mesurer l'efficacité de l'alimentation dans la conduite des élevages laitiers.

Le coût alimentaire pris en compte regroupe les coûts :

- de l'aliment acheté,
- de l'aliment produit sur l'exploitation,
- de pâturage.

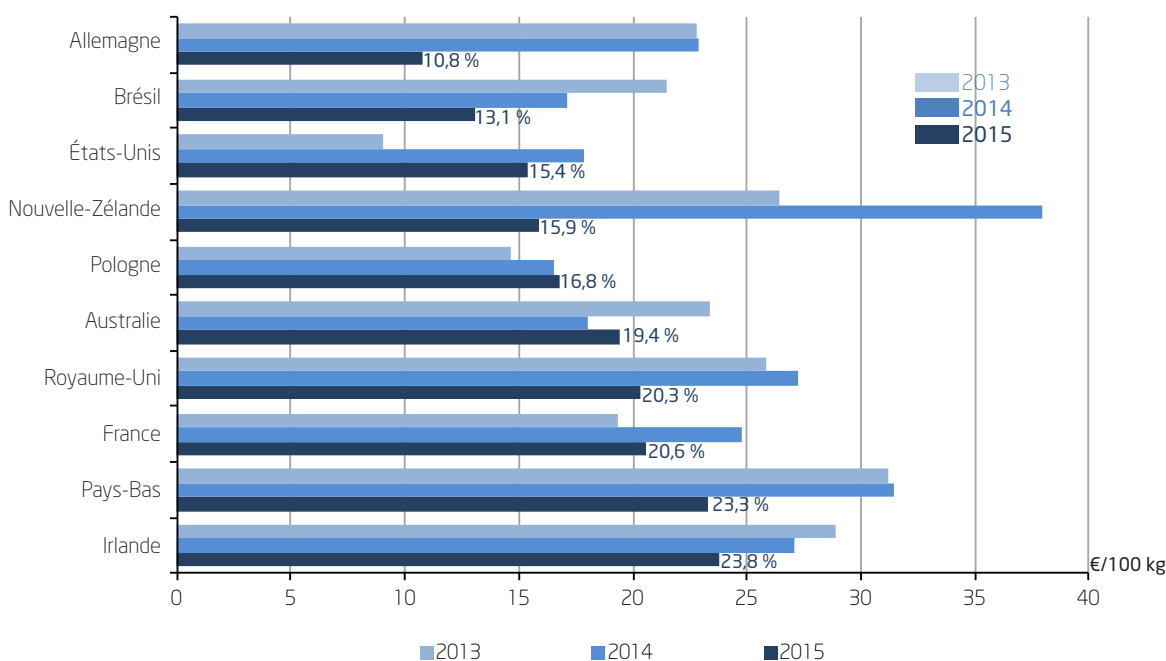
Les analyses obtenues à l'issue de l'étude de cet indicateur pèsent particulièrement sur les résultats globaux de la compétitivité des pays de la veille. Par ailleurs, si le classement subit des modifications sensibles en 2015, des tendances amorcées en 2013 se confirment.

En 2015, le prix du lait à l'échelle mondiale a fortement baissé, conséquence de différents faits marquants :

- Fin des quotas laitiers en Europe
- Et donc libéralisation des marchés européens soumis à la mondialisation : concurrence accrue entre les principaux producteurs européens qui cherchent vers le grand export de nouveaux débouchés.
- Accentuation de la volatilité des prix internationaux et donc
- Baisse drastique des prix du lait,
- Couplée à un déséquilibre offre (en croissance notamment en Europe) et demande (en baisse notamment en Chine et du fait de l'embargo russe).

Avec des coûts d'alimentation parmi les plus bas en Europe, l'Irlande prend la tête du classement sur l'indicateur « marge sur coût alimentaire » en 2015 malgré des prix payés aux producteurs assez faibles (le plus faible de l'UE hors Pologne). Elle est suivie des Pays-Bas, qui outre un prix payé aux producteurs parmi les plus élevés, ont mis en place une gestion optimisée du pâturage et une bonne maîtrise des achats d'aliments supplémentaires.

Marge sur coût alimentaire (€/100 kg) – 2013 à 2015



Source : Business France d'après Idele, FIL, NZ Dairy Statistics

Après le peloton de tête suit un groupe de trois pays, qui ont su résister dans une certaine mesure à la baisse des prix mondiaux sur les produits laitiers. Il s'agit de la France, du Royaume-Uni et de l'Australie.

Par rapport à d'autres pays concurrents européens ou internationaux (Nouvelle-Zélande, États-Unis), le coût de production du lait en France, en particulier dans l'Ouest, est favorisé par une bonne maîtrise des intrants, en raison notamment d'une production fourragère abondante qui entraîne une forte autonomie pour l'alimentation des vaches laitières. Ainsi, le coût de l'alimentation en 2015 s'élève en France à 9,4 €/100 kg, dans la moyenne européenne (9,5 €/100 kg au Royaume-Uni ou 10,7 €/100 kg aux Pays-Bas) mais nettement inférieur aux prix de l'alimentation pratiqués en Allemagne (18,5 €/100 kg).

La France, exportant plus de 40 % de son lait, subit de plein fouet la volatilité des cours sur lesquels est indexé le prix du lait payé aux producteurs, d'où une baisse de 15,4 % du prix du lait en 2015. Néanmoins, les groupes laitiers français paient, en 2015, des prix plus élevés que leurs concurrents d'Europe du Nord. Ainsi le prix du lait en France s'élève à 30,01 €/100 kg, contre 29,30 €/100 kg en Allemagne, 29,80 €/100 kg au Royaume-Uni ou encore 29,20 €/100 kg en Irlande.

La filière laitière britannique peut se vanter d'un coût de l'alimentation maîtrisé, pratiquement similaire aux coûts français. Elle apparaît, dans le contexte européen, moins compétitive que la filière française.

À l'inverse, l'Australie gagne en compétitivité par rapport aux résultats de l'année dernière, et donc remonte de 2 places au classement pour occuper le 5^e rang. Le pays est en effet le seul de la veille à afficher un prix payé aux producteurs en hausse (+ 7 % pour une moyenne de 31,8 €/100 kg) et un coût de l'alimentation relativement stable par rapport à 2014.

Viennent ensuite la Pologne et la Nouvelle-Zélande dont les scénarios sont assez différents.

La Pologne, en effet, continue d'afficher des prix payés aux producteurs parmi les plus bas avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Comme pour le reste des pays de la veille, les éleveurs laitiers subissent les conséquences de la crise laitière. Néanmoins, ce prix est à mettre en parallèle avec un coût de production particulièrement bas, parmi les plus bas en Europe (9,6 €/100 kg). La Pologne, malgré un score faible, gagne néanmoins en compétitivité sur la marge sur coût alimentaire, non seulement du fait du recul de la Nouvelle-Zélande dans le classement, mais également grâce à la mutation de son système laitier, telle que, par exemple, l'amélioration des prairies et des rendements fourragers.

La Nouvelle-Zélande, à l'inverse, leader sur cet indicateur en 2014, perd en compétitivité et passe donc de la 1^{ère} à la 7^e place et ce pour deux facteurs principaux :

- Recours croissant aux fourrages stockés et à la complémentation. L'intensification et la concentration des élevages ont ainsi obligé les éleveurs à faire évoluer leurs systèmes de production.
- Forte dépendance au marché chinois : faute de marchés alternatifs suffisants, l'accumulation de stocks de produits laitiers a conduit à une chute drastique du prix du lait.

Trois pays clôturent ce classement 2015 : les États-Unis, le Brésil et l'Allemagne.

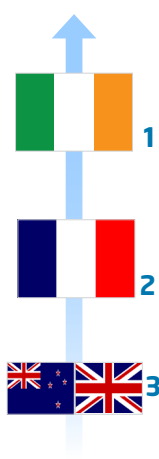
Les États-Unis, qui fonctionnent majoritairement avec de grands élevages et une part importante d'aliments achetés dans la ration, affichent avec le Brésil des marges assez faibles tout au long de la veille. Les États-Unis se maintiennent à la 8^e place, avec des résultats assez stables, mais gagnent en compétitivité par rapport aux autres pays de la veille. Si le prix du lait subit la même baisse, le coût de l'alimentation, bien que le plus élevé des pays de la veille, a tendance à diminuer tout au long de la période étudiée (18,6 €/100 kg en 2015, vs 22 € en 2014 et 24 € en 2013).

Le Brésil et l'Allemagne voient leurs marges sur coût alimentaire fortement décroître en 2015 par rapport à 2014. En 2015, l'Allemagne perd en compétitivité du fait d'une forte baisse du prix du lait payé aux producteurs, parmi les plus bas d'Europe du Nord. Ce prix est à mettre en parallèle avec un coût de l'alimentation parmi les plus élevés avec les États-Unis, deux pays dont la part de l'herbe dans la ration est très faible.

Axe n°3 : Potentiel de production laitière

Forces

- Explosion de la production laitière suite à la fin des quotas
- Coûts de l'alimentation faible + part de l'herbe dans la ration élevée : marge sur coût alimentaire élevée
- Prix payé aux producteurs parmi les plus élevés
- Niveau de production de lait élevé
- Coût de l'alimentation maîtrisé
- Richesse du lait des Jersiaises
- Système fortement basé sur les pâturages
- Bonne croissance de la production
- Bonne maîtrise des coûts de l'alimentation



Faiblesses

- Production laitière la plus faible
- Difficultés de trésorerie et endettements
- Faible marge sur coût alimentaire avec un prix du lait bas
- Endettement des éleveurs
- Part de l'herbe dans la ration basse

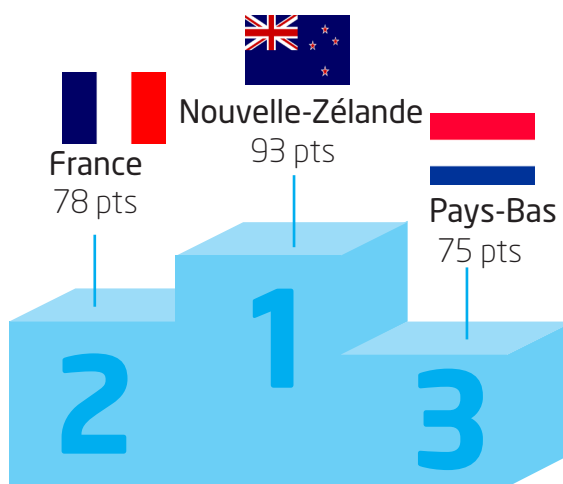
Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Contrairement à 2014, le classement subit de profondes modifications en 2015, en partie liées à la forte croissance de la production européenne, notamment en Irlande, et à la volatilité des prix pénalisant plus durement la Nouvelle-Zélande et le Brésil.

- L'Irlande, dont la production laitière a été libérée des quotas, passe à la 1^{ère} place, suivie de la France qui outre une forte production en 2015, affiche une certaine résilience à la chute des prix mondiaux. C'est l'un des pays européens où le prix payé aux producteurs, quoiqu'en baisse, est parmi les plus élevés.
- La France, à la 9^e place en 2013 puis à la 6^e place en 2014, a su gagner en compétitivité malgré un contexte de crise.
- À l'inverse, la Nouvelle-Zélande est pénalisée par un système en évolution, très dépendant de la demande internationale et notamment chinoise, et donc très sensible à la volatilité des prix.
- Le Brésil, à la 3^e place en 2013 et 2014 recule à la 7^e place. Le pays est touché par une profonde crise économique et politique qui déstabilise ses performances de production.

4) 4^e axe de compétitivité Organisation des filières

axe sur 120 pts



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

L'axe 4 évalue l'efficacité de l'organisation de la filière en s'appuyant sur le poids du lait dans la filière agricole, l'excellence de la recherche laitière, la concentration du tissu industriel et la performance des entreprises dans le classement mondial.

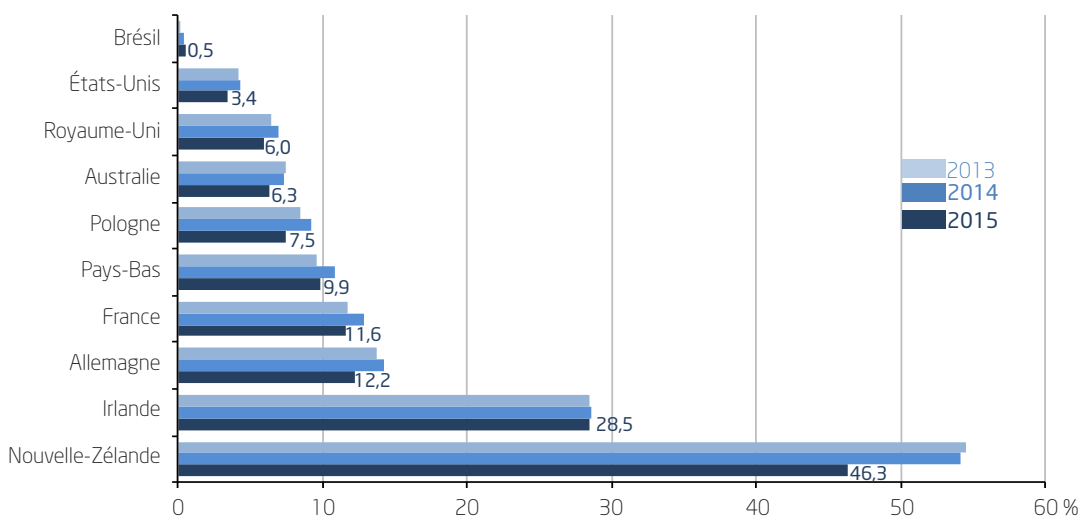
> La valeur des exportations laitières fragilisée par la baisse des cours mondiaux

Le critère « part des produits laitiers dans les exportations agricoles et alimentaires » a été retenu pour caractériser cet indicateur.

La baisse des cours des produits laitiers a impacté de manière homogène l'ensemble des pays étudiés, alors que les quantités exportées ne semblent pas (sauf dans le cas des États-Unis et, dans une faible mesure, l'Allemagne) avoir diminué en 2015, au contraire. Par contre la forte baisse des cours a provoqué une diminution très sensible de la valeur des exportations. En conséquence, dans la plupart des pays, la part des produits laitiers au sein des exportations alimentaires a baissé.

Le Brésil arrive au dernier rang avec une part des produits laitiers dans les exportations agroalimentaires de 0,5 %, en légère hausse depuis 2013. 5^e producteur mondial de lait avec un immense potentiel agricole, le pays est redevenu exportateur en 2014, mais reste un importateur net depuis 2011.

Part des produits laitiers dans les exportations agroalimentaires (en valeur) - 2013 à 2015



Source : Business France d'après GTA

Évolution des exportations totales de produits laitiers en valeur entre 2014 et 2015

Nouvelle-Zélande	-30,1 %
Australie	-18,4 %
États-Unis	-28,6 %
Allemagne	-26,4 %
France	-21,2 %
Pays-Bas	-22,2 %
Pologne	-24,4 %
Royaume-Uni	-22,9 %
Irlande	-11,4 %
Brésil	-6,2 %

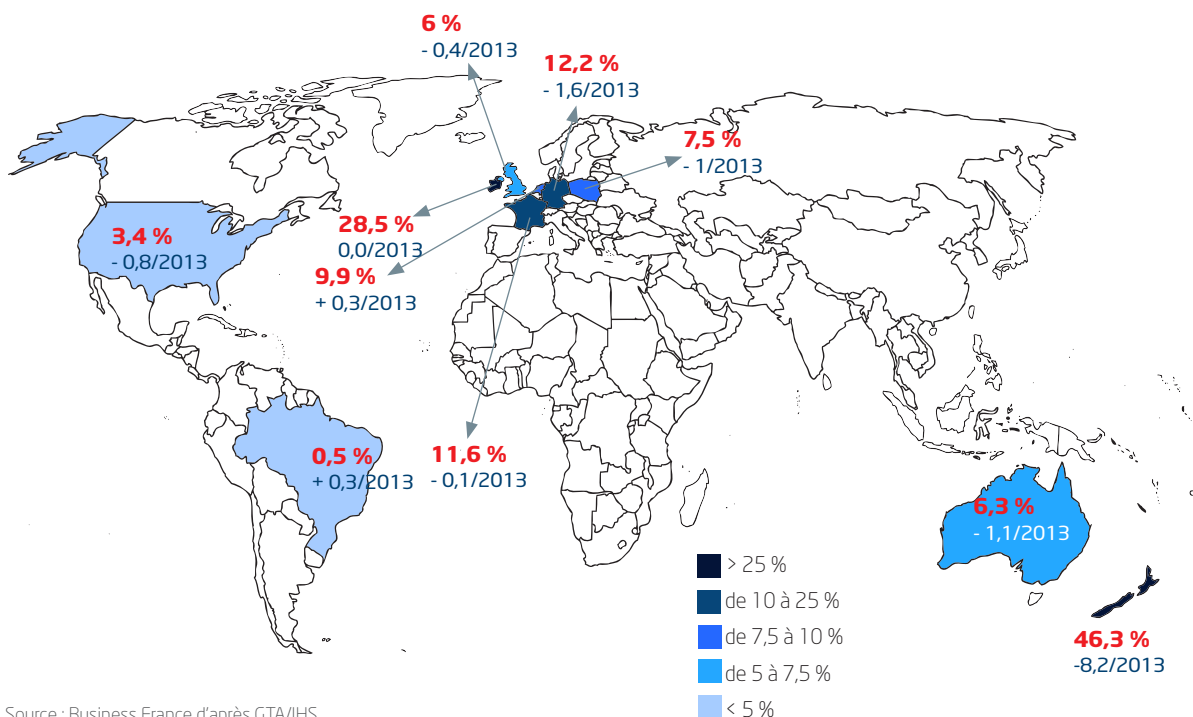
Source : GTA

La Nouvelle-Zélande confirme sa première place dans le classement avec cependant un poids en recul de la filière laitière en 2015 (46,3 % contre 54,2 % des exportations agroalimentaires en 2014). Elle est suivie par l'Irlande (28,5 %, part stable), dont l'industrie laitière est largement orientée vers l'international. Le poids de la filière laitière dans les exportations agricoles et agroalimentaires des autres pays européens oscille entre 12,2 % et 6 % et enregistre une baisse moyenne de 1 à 2 points par rapport à 2014.

Dans le cas de l'Australie, cette part n'est que de 6,3 %, en recul d'un point par rapport à 2014.

Après le Brésil, les États-Unis affichent la plus faible part des produits laitiers sur l'ensemble des exportations agricoles et agroalimentaires. Cette part est encore en baisse en 2015 (3,4 % contre 4,3 % en 2014).

Part des produits laitiers dans les exportations agroalimentaires en 2015 (en % et variation en point par rapport à 2013).



Source : Business France d'après GTA/IHS

> Un tissu industriel concentré autour de géants laitiers

En 2015, la concentration du tissu industriel a évolué à la marge pour la plupart des pays de la veille, sans pour autant modifier le classement.

Comme en 2014, la Nouvelle-Zélande arrive en 1^{ère} position avec une part de lait collecté par ses trois premiers transformateurs de 94 % : Fonterra, la plus grande coopérative laitière à l'origine de près de 90 % de la production laitière nationale, Westland Milk Products, seconde plus importante coopérative laitière (3,6 % de la collecte totale) et Tatua Co-operative Dairy Company (0,7 % de la collecte nationale).

Les Pays-Bas arrivent en 2^e position mais perdent cependant en compétitivité : le pays a perdu 8 points sur la concentration du tissu industriel entre 2013 et 2015 et 90 % du lait est désormais collecté par Friesland Campina, Vreugdenhil et Doc Kaas.

L'Irlande et l'Australie voient leur concentration du tissu industriel augmenter par rapport à 2013. En Irlande, comme en 2014, 70 % du lait est collecté par les trois premiers transformateurs (+ 5 points par rapport à 2013) : Murray, Fonterra, Parmalat. L'Australie atteint un taux de collecte des 3 leaders de 64 %, avec Murray Goulburn à l'origine de 36,6 % de la production nationale, Fonterra et Parmalat Australia.

En 2015, les trois premiers industriels laitiers britanniques ont collecté 14,7 milliards de litre soit 54 % de la production nationale. Il s'agit d'Arla Foods, Dairy Crest et Müller UK.

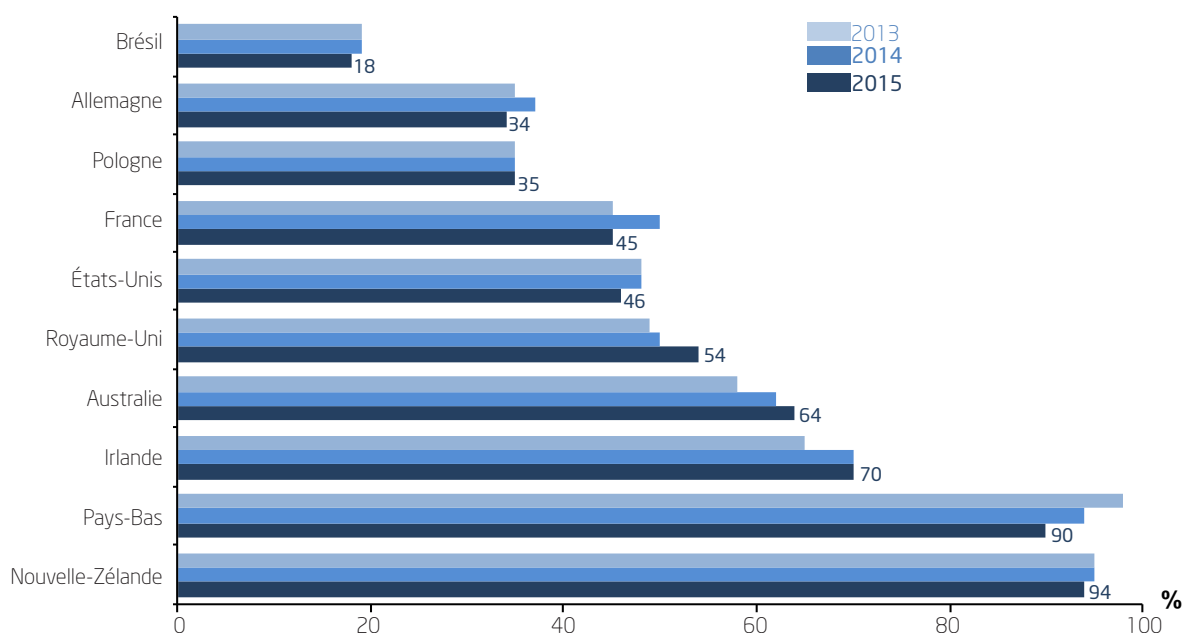
La France et les États-Unis arrivent en 6^e position, avec un poids de leurs 3 leaders relativement proche, de respectivement 45 % et 46 %.

En Allemagne, la concentration est relativement faible : DMK, Müller et Arla Foods Deutschland collectent 34 % du volume total, soit une baisse de trois points entre 2014 et 2015 et d'un point entre 2013 et 2015.

C'est également le cas de la Pologne : Mlekovita, Mlepol et Polmlek collectent 35 % de la production laitière du pays (part constante depuis 2013).

Le Brésil arrive en dernière position, seulement 18 % de la production laitière du pays est détenue par les trois premiers transformateurs.

Volume de lait collecté sur le territoire national par les trois premiers transformateurs, ramené à la collecte totale (%) - 2013 à 2015



Source : Business France, d'après le CNIEL et la presse locale

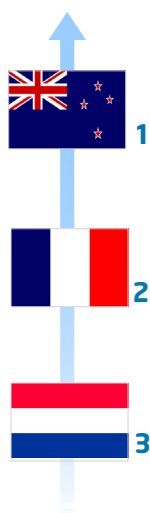
Axe n°4 : Organisation des filières

Forces

- Forte concentration de la filière laitière, moteur des exports agroalimentaires

- 5 leaders laitiers dans le top 25
- Excellence de la recherche laitière

- Forte concentration de la filière
- Excellence de la recherche laitière



Faiblesses

- Un seul leader laitier dans le top 25 mondial

- Concentration de la filière plus faible que chez certains pays concurrents

- Un seul leader laitier dans le top 25 mondial

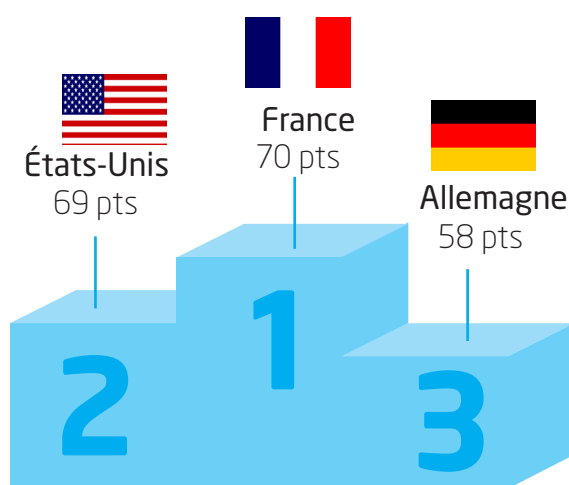
Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

- Le podium reste inchangé depuis 2013. La Nouvelle-Zélande conserve toujours une belle longueur d'avance sur la France et les Pays-Bas.

5) 5^e axe de compétitivité

Maîtrise technique

axe sur 90 pts



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

La maîtrise technique de la fabrication des produits laitiers est évaluée sous l'angle de la régularité de la production, l'importance du marché domestique et la polyvalence de l'offre.

> Une consommation de produits laitiers dynamisée en Pologne et aux États-Unis

L'analyse a révélé que généralement, à l'instar de leurs économies, les pays développés connaissent une consommation de produits laitiers en stagnation, voire en léger recul, tout au mieux en très légère croissance. En dehors de quelques segments porteurs innovants comme les yaourts grecs, les cafés frappés ou les boissons riches en protéines pour sportifs, qui connaissent des rythmes de croissance importants mais très limités dans le temps, le marché est atone. Le lait liquide est en recul depuis une trentaine d'années dans l'ensemble des pays de tradition laitière ; le fromage, au contraire, progresse régulièrement au cours de la période. Pour l'ensemble de l'univers des produits laitiers, la consommation est toutefois stable.

Cette tendance est commune aux pays d'Europe de l'Ouest et à l'Océanie dont la consommation est stagnante voire en déclin.

Tandis qu'en 2013 et 2014, le Brésil pouvait s'appuyer sur une consommation intérieure particulièrement dynamique, à l'image de la consommation des pays émergents, en 2015 le marché brésilien ralentit, conséquence de la récession et des difficultés économiques que traverse le pays.

De la 1^{ère} place dans le classement en 2013 et 2014, il rejoint donc, en 2015, les derniers rangs, au même titre que les pays d'Europe de l'Ouest.

À l'inverse, deux pays se détachent tout particulièrement en 2015 :

- La Pologne tout d'abord, qui, avec les pays de l'ancien bloc communiste, fait partie des « émergents de l'Union européenne », voit son marché continuer à croître, de 5 % environ. Les polonais consomment moins de lait liquide et davantage de fromages et de produits ultrafrais, mieux valorisés.
- Les États-Unis par ailleurs, dont la consommation intérieure est stimulée par une croissance démographique plus vive que dans l'UE, arrivent également en 1^{ère} position, se démarquant nettement des autres pays dits développés d'Europe de l'Ouest.

La consommation américaine est notamment marquée par une augmentation de la demande de fromages et de matières grasses d'origine animale. Les 320 millions d'habitants aux États-Unis consomment ainsi en moyenne 270 kg équivalent lait par an, ce qui représente une hausse de 2 % de la consommation par rapport à 2014.

Axe n°5 : Maîtrise technique

Forces

- Très forte polyvalence de l'offre
- Une meilleure saisonnalité de la production

- Production régulière au long de l'année
- Fort dynamisme de la consommation de produits laitiers en 2015

- Régularité de l'offre sur le marché intérieur



Faiblesses

- Consommation de produits laitiers stable

- Polyvalence en termes d'offre en produits laitiers faible comparé à ses concurrents

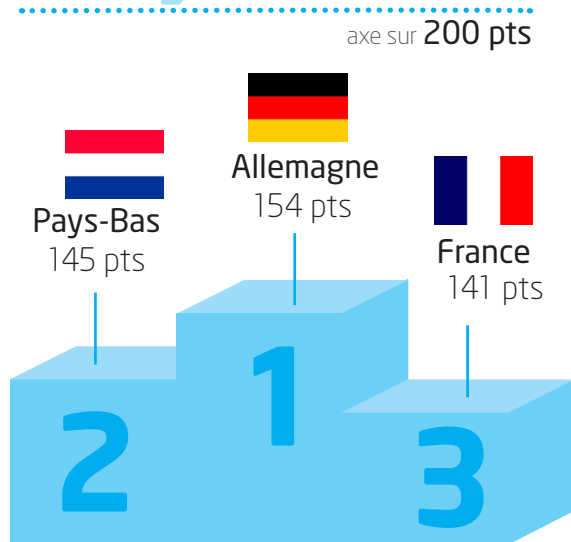
- Consommation de produits laitiers stable
- Gamme de PGC peu développée

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

- Dans son ensemble, l'axe 5 reste relativement stable en comparaison à 2013. Le classement est identique à celui de l'année dernière, hormis le Brésil qui cède la 5^e place à la Pologne, du fait d'un net ralentissement de la consommation du marché intérieur en 2015.
- Les critères relatifs à la maîtrise technique évoluent naturellement moins dans les pays développés. À l'inverse, les pays émergents ont un large potentiel d'amélioration et sont à suivre de près.
- La Pologne et les États-Unis se démarquent de leurs concurrents par une consommation plus dynamique que celle des autres pays.

6^e axe de compétitivité

Portefeuille des marchés à l'export



L'axe 6, portefeuille de marchés, évalue la performance des pays à l'export.

Sont en particulier analysés la valeur moyenne des exportations, la balance commerciale et le dynamisme à l'export de chacun de ces pays sur le volet des produits et ingrédients laitiers.

Trois autres variables sont également évaluées : la présence sur les 11 grands marchés porteurs, le nombre de marchés vers lesquels le pays exporte pour des valeurs notables et la concentration des marchés clients, en dehors des zones de libre-échange auxquelles le pays peut appartenir. Ces trois variables permettent de déterminer l'ouverture mondiale à l'export.

L'analyse est réalisée à partir des données du commerce extérieur (COMTRADE) et concerne 11 codes douaniers à 4 ou 6 chiffres.

> La baisse des prix du lait redistribue les cartes à l'export

Cet indicateur permet d'évaluer le dynamisme de chaque pays à l'export via la mesure du taux de croissance annuelle moyen entre 2013 et 2015.

Sur la période 2012-2014, les exportations mondiales avaient progressé en moyenne annuelle de 9,7 %. Ce taux élevé pouvait être comparé avec celui de la période antérieure (2011-2013) qui était de 5,5 % et semblait annoncer

une accélération de la progression des exportations mondiales de produits laitiers. Cependant, l'année 2015 a été celle d'une inflexion forte de tendance au niveau mondial : entre 2014 et 2015, les exportations se sont rétractées passant de 101 milliards de \$US à 78 milliards. L'impact en est très sensible même lissé sur une moyenne 2013-2015 : - 2,1 % par rapport à la moyenne 2012-2014.

Le Brésil se singularise par un taux de croissance annuelle moyen sur la période de plus de 60 %. Ce taux traduit une très forte progression des exportations entre 2013 et 2014, en particulier vers le Venezuela (x9), Cuba (x47) et l'Algérie (x67). Les ventes au Venezuela ont encore augmenté de plus de 26 % entre 2014 et 2015, tandis que les exportations vers les autres destinations sont plutôt en recul si bien que les exportations brésiliennes sont en légère baisse en 2015 : - 6,2 %. Le solde sur la période 2013-2015 reste cependant largement positif : + 60,3 %. Pour la période 2013-2015, comme pour la période précédente, le Brésil arrive donc en tête pour cet indicateur.

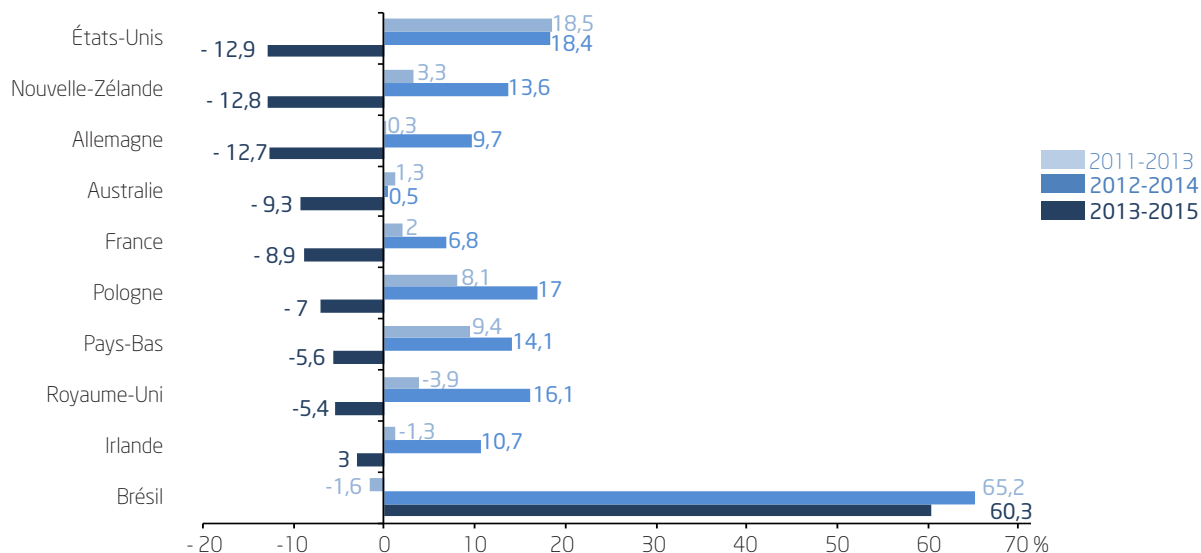
Pour tous les autres exportateurs, la tendance est nettement négative : la baisse des exportations en 2015 efface complètement les hausses observées entre 2013 et 2014. C'est l'Irlande, grâce notamment à une forte croissance de sa production laitière et une bonne résistance à la volatilité des prix, qui connaît le recul le plus faible avec - 3 % sur 2013-2015, ce qui lui confère la 2^e place au classement.

Le Royaume-Uni arrive au 3^e rang avec - 5,4 %, juste devant les Pays-Bas : - 5,6 %. Puis viennent la Pologne (- 7,0 %), la France (- 8,9 %) et l'Australie (- 9,3 %).

L'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis arrivent en dernière position : ils enregistrent tous trois un recul proche de 13 % sur la période ce qui traduit un fort impact de la crise mondiale du secteur sur leurs exportations.

Sur cet indicateur, la notation et le classement des pays évoluent fortement sur les trois périodes étudiées : les États-Unis, qui étaient les leaders de la première période et second durant la deuxième période, se retrouvent à la dernière place pour 2013-2015. De même pour la Nouvelle-Zélande qui était 6^e du classement en 2014 et qui est tombée à l'avant-dernière place en 2015.

Dynamisme à l'export (% de croissance annuelle moyen) 2013-2015



Source : Business France d'après GTA

> Une présence forte de l'Allemagne sur les principaux bassins de consommation

Onze marchés considérés comme très importants en termes d'importations de produits/d'ingrédients laitiers et/ou susceptibles de connaître un développement important de leurs importations dans les années à venir ont été identifiés par le comité de pilotage de l'étude. Il s'agit de :

- la Russie et l'UE à 28 pour l'Europe,
- les États-Unis pour l'Amérique du nord,
- la Chine et le Japon pour l'Asie,
- l'Algérie pour le Maghreb,
- la Côte d'Ivoire et le Nigeria pour l'Afrique subsaharienne,
- l'Indonésie pour l'ASEAN,
- le Venezuela pour l'Amérique du sud,
- les Émirats Arabes Unis pour le Moyen-Orient.

En 2015, ces zones ont absorbé 66,9 % des importations mondiales, une part en recul assez marqué par rapport aux deux périodes précédentes (72,5 % en 2014 et 72,6 % en 2015). La baisse des importations chinoises et l'embargo russe sont notamment à l'origine de ce changement.

Les exportations des 10 pays étudiés ont été analysées afin de mesurer la proportion des ventes réalisées vers les marchés « cibles » définis plus haut.

Une forte proportion des exportations réalisée vers ces marchés considérés comme à fort potentiel signifie un positionnement dynamique à l'export et de bonnes probabilités de développement ultérieur.

Pour ce critère, en 2015, c'est l'Allemagne qui arrive au premier rang avec 87,5 % de ses exportations réalisées vers les marchés considérés. Cette proportion est équivalente à celles de 2014 (87,6 %) et de 2013 (89,5 %). Elle reprend donc sa place de leader comme en 2013 devant le Royaume-Uni qui était passé premier en 2014 (avec 88,8 %).

Quant à ce dernier, il connaît une baisse assez marquée du pourcentage de ses exportations réalisées vers les « zones porteuses », qui reste toutefois élevé : moins de 86 % contre près de 89 % en 2014.

La France réalise 79,6 % (contre 81,9 % en 2014 et 82,4 % en 2013) de ses exportations vers les 11 marchés considérés. Près des deux-tiers (65,5 %) de ses exportations sont réalisées en 2015 vers l'Union européenne.

Elle arrive devant l'Irlande qui a augmenté ses ventes vers certaines de ces destinations en dehors de l'Union européenne (Chine, États-Unis) et pour laquelle la part des exportations réalisées vers les marchés considérés est passée de 75,6 à 79 %. Ses ventes à l'Union européenne représentent 55,6 % de ses exportations en 2015.

Vient ensuite la Pologne : 77,8 % (contre 78,3 % en 2014 et 81,4 % en 2013). Pour cette dernière, les ventes à la Russie ont connu un fort recul en 2014 et sont quasi-inexistantes en 2015, dans un contexte d'embargo. La part de l'UE dans ses exportations est de 69, % (en hausse par rapport à 2014 : 64 %).

Le Brésil arrive en 6^e position avec plus de 75 % (contre seulement 67 % en 2014 et 23,1 % en 2013). Cette évolution est uniquement due à l'augmentation de la part du Venezuela, le premier client, dans les exportations brésiliennes : 71,6 % contre 53,1 % en 2014 et 20,9 % en 2013. Les autres « zones à potentiel » sont marginales (3,4 %) dans les exportations brésiliennes surtout orientées vers d'autres pays d'Amérique latine.

Les Pays-Bas viennent ensuite, en 7^e position avec 66,9 % (68,4 % en 2014). Leurs exportations sont très diversifiées et le nombre de clients est considérable. À signaler la progression forte des ventes à la Chine en 2015 (+ 58 %) qui compense en partie la baisse des exportations vers l'UE (- 24 %).

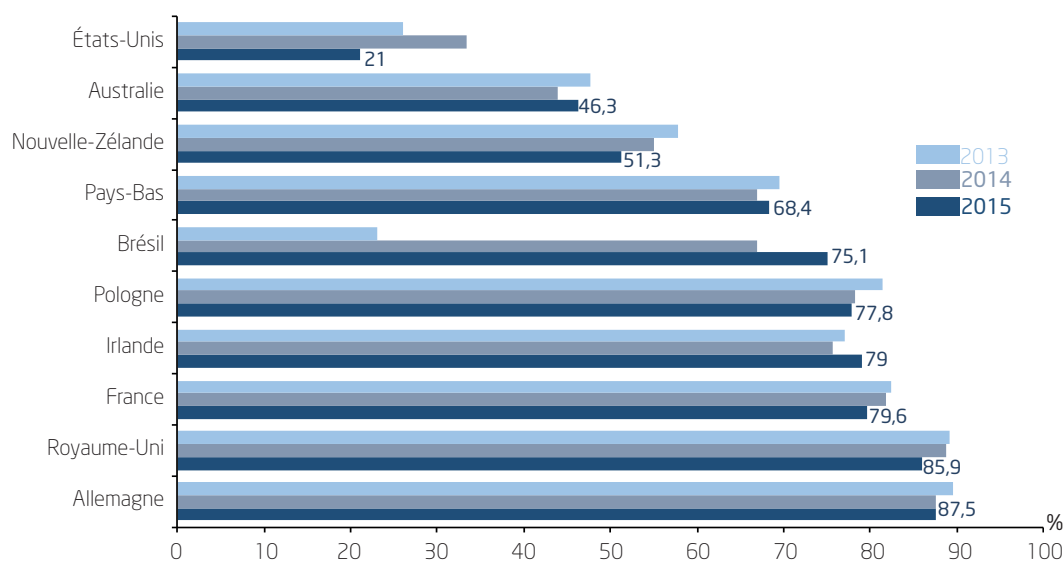
Les résultats des autres pays sont plus faibles, ce qui signifie que ces pays exportent une part importante de leurs produits laitiers vers d'autres marchés que ceux qui ont été retenus dans notre liste comme « conséquents et porteurs ».

Ainsi, la Nouvelle-Zélande arrive au 8^e rang, avec 51,3 % (contre 55,1 % en 2014 et 57,7 % en 2013) de ses exportations dédiées aux marchés porteurs. Parmi ses 15 principaux marchés, 8 pays n'appartiennent pas à la liste sélectionnée. Comme en 2013 et 2014, ce sont la Malaisie, les Philippines, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Thaïlande, Singapour, Taiwan et l'Égypte.

L'Australie (46,3 %, contre 43,9 % en 2014 et 47,7 % en 2013) compte également en 2015 parmi ses 15 principaux marchés 11 pays ne faisant pas partie de notre liste : Singapour, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Corée du Sud, Hong Kong, Sri Lanka, Taiwan, Nouvelle-Zélande, Vietnam et Bangladesh.

Enfin, les États-Unis (seulement 21 % des exportations dédiées aux zones porteuses contre 33,3 % en 2015) sont derniers de ce classement. Ils n'ont finalement que peu de leurs clients principaux dans la liste à part la Chine, le Japon et l'Indonésie : leurs destinations sont plutôt le Mexique, le Canada, la Corée du Sud, les Philippines, le Vietnam, l'Australie, la Malaisie, l'Arabie Saoudite, la Nouvelle-Zélande et Hong Kong.

Poids des 11 zones porteuses dans les exportations (en valeur, %) – 2013 à 2015



Source : Business France, d'après GTA

> Concentration des marchés clients

Cet indicateur mesure le poids des 3 premiers marchés (sans tenir compte d'une éventuelle zone de libre-échange, telle l'UE ou l'ALENA, à laquelle le pays pourrait appartenir) dans les exportations, et donc le risque qu'encourt le pays exportateur si ses marchés cibles sont concentrés.

L'Allemagne arrive en tête de ce classement : ses 3 principaux clients, hors UE, représentent environ 7 % des exportations totales du pays (contre 5 % en 2014 et 7 % en 2013).

Le Royaume-Uni et la Pologne arrivent en 2^e et 3^e position, avec plus de 7 %, ce qui représente une forte baisse de la part des 3 premiers marchés par rapport à 2014 pour les deux pays. Cette baisse témoigne d'une stratégie de diversification des clients, notamment pour faire face à l'embargo russe et dans un contexte de surproduction et donc d'une concurrence accrue intra-communautaire dans la recherche de débouchés vers les pays tiers.

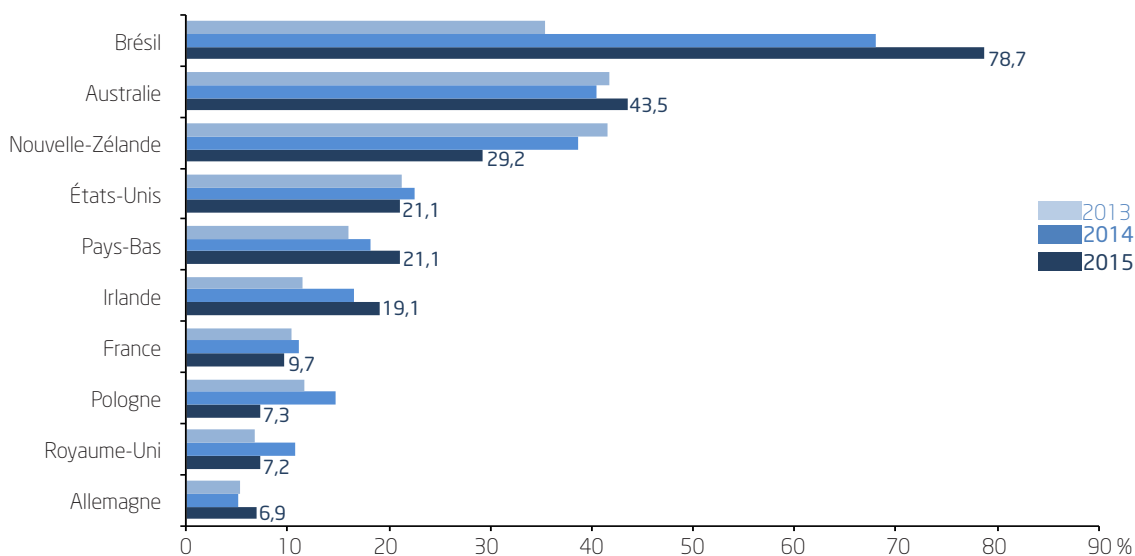
La France, qui a reculé d'un rang au profit de la Pologne, occupe la 4^e place avec 9,7 %, une proportion en recul par rapport à 2014 (11 %) et 2013 (10,3 %). L'Irlande et les Pays-Bas arrivent en 5^e et 6^e position, avec respectivement 19 % et 21 %. Pour ces deux pays, la part des 3 premiers marchés a augmenté par rapport à 2014 et 2013.

Les États-Unis viennent ensuite avec 21,1 %. Après le Mexique et le Canada, une part importante des exportations est destinée à la Chine, la Corée du Sud et le Japon. La Nouvelle-Zélande est dans une situation assez similaire : ses 3 premiers clients (la Chine, les États-Unis et les Émirats Arabes Unis) représentent plus de 29 % de ses exportations. Le fort recul (- 50 %) des exportations vers la Chine en 2015 a cependant conduit à une baisse très sensible de cette part qui était de près de 39 % en 2014.

L'Australie apparaît très exposée : ses 3 principaux clients représentent 43,5 % du total des exportations (une part supérieure à celles de 2014 : 40,5 % et de 2013 : 41,8 %). Il s'agit du Japon, de la Chine et de Singapour.

Le Brésil arrive en dernière position en 2015, il est passé d'une part de 35 % en 2013 à 68 % en 2014 et près de 79 % en 2015. Le pays dépend désormais principalement d'un seul marché : le Venezuela (71,6 % des exportations).

Part des 3 premiers marchés dans les exportations, hors zones de libre échange (en valeur, %) – 2013 à 2015



Source : Business France d'après GTA

Axe n°6 : Portefeuille des marchés à l'export

Forces

- Exportations de produits laitiers
- Présence sur les grands marchés porteurs

- Diversité du portefeuille de marchés
- Balance commerciale des produits laitiers

- Présence sur les grands marchés porteurs
- Diversité du portefeuille de marchés



Faiblesses

- Dynamisme à l'export

- Présence sur les marchés porteurs

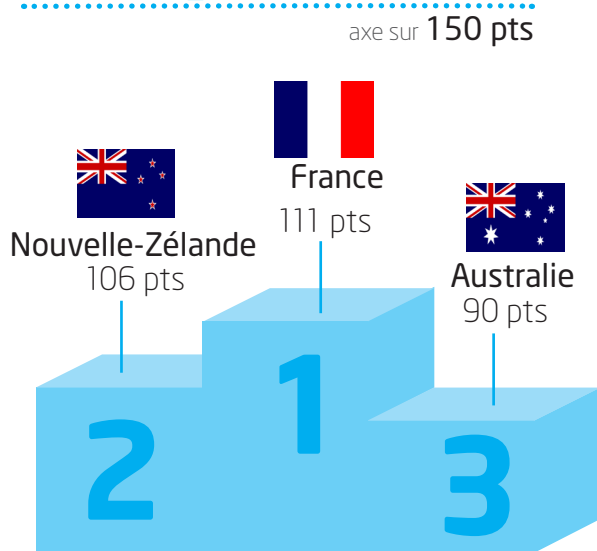
- Dynamisme à l'export

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

- En 2015, comme dans les deux périodes précédentes, 4 pays apparaissent nettement en tête : ce sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Nouvelle-Zélande, les quatre premiers exportateurs mondiaux de produits laitiers.
- Par rapport à 2014, les scores totaux accusent une légère baisse pour l'Allemagne mais sont en légère hausse pour la France, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande. Ces 4 pays sont leaders en ce qui concerne l'ouverture sur le monde et la diversification des débouchés.

7^e axe de compétitivité

Capacité des opérateurs à conquérir les marchés



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Ce dernier axe se concentre sur la capacité des opérateurs à conquérir les marchés et s'appuie sur 5 critères que sont : les implantations industrielles des trois leaders du pays sur les zones porteuses, la diversité des implantations à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière locale, les Accords de Libre Échange (ALE) ainsi que leur diversité.

> La Nouvelle-Zélande continue d'accueillir de nombreux investissements internationaux

L'indicateur « investissement dans l'industrie laitière locale » s'efforce de qualifier les investissements annoncés par chaque pays sur son marché local. Il se base sur les annonces effectuées par les leaders laitiers dans la presse. Les montants annoncés donnent une idée du volume d'investissements mais ne peuvent être exhaustifs.

En 2015, la France, l'Allemagne et l'Australie rejoignent les deux leaders de 2014, à savoir la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Pour ces 5 leaders, dont 4 se partageaient déjà la première place en 2013, les montants investis entre 2014 et 2015 dépassent 800 millions d'euros.

Les leaders industriels mondiaux continuent d'accroître leur présence en Nouvelle-Zélande en 2015. Le groupe chinois Yili annonce ainsi un investissement de 245 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle usine de séchage et de lait UHT, auquel viennent s'ajouter les nombreux investissements

de Fonterra (tour de séchage et lait UHT majoritairement). Le groupe chinois He Run Holdings prévoit par ailleurs un investissement de 47 millions d'euros dans un atelier de transformation de lait biologique (fromage et poudre de lait).

Aux États-Unis, les investissements dans les ingrédients secs et dans le domaine des fromages sont nombreux. Yili construit une tour de séchage, en joint-venture avec DFA. Billy Sims-China Food Group investit dans un atelier de séchage d'une capacité de 220 t/jour. Select Milk Producers investit au Texas dans la construction d'une usine de crème, beurre et poudre de lait.

En Allemagne, plusieurs investissements conséquents sont opérés dans le secteur des ingrédients laitiers en 2015. Müller annonce la construction d'une nouvelle unité de valorisation du lactosérum. Arla Foods inaugure ses nouvelles installations (tour de séchage et beurrerie) sur le site de Pronsfeld. Par ailleurs, le groupe bavarois BMI annonce un plan d'investissement sur 4 ans pour accroître la capacité de fabrication de pâte pressée et de mozzarella de son site de Jessen et le doter d'une unité de valorisation du lactosérum.

En Australie, la finalisation récente de l'accord de libre-échange avec la Chine dynamise les investissements laitiers locaux. Le groupe minier Hancock Prospecting annonce un investissement de près de 300 millions d'euros afin de fabriquer et exporter du lait UHT et des poudres infantiles vers la Chine. Le leader Murray Goulburn construit un nouvel atelier de poudres de lait. Camperdown Dairy International se dote d'une nouvelle tour spray. Lion Dairy & Drinks agrandit son site de fabrication de spécialités fromagères en Tasmanie et modernise son usine de lait de consommation de Perth.

Le principal investissement annoncé en France par voie de presse concerne les Maîtres Laitiers du Cotentin, qui construisent une nouvelle usine destinée à la fabrication de lait infantile liquide pour les marchés d'exportation et de crème et beurre AOP Isigny.

Viennent ensuite l'Irlande et les Pays-Bas avec des montants investis compris entre 500 et 800 millions d'euros entre 2014 et 2015.

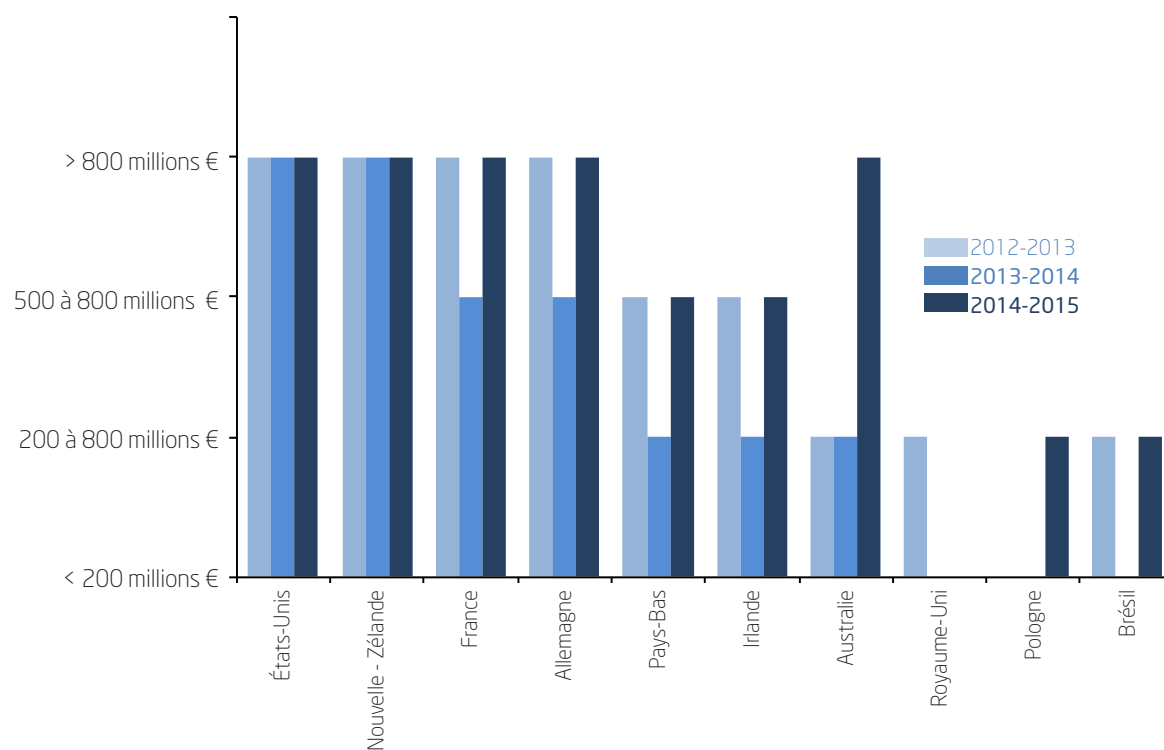
En Irlande, le groupe Kerry prépare l'après-quota et accroît la capacité de trois sites laitiers. Glanbia, Lakeland Dairies et Dairygold investissent tous les trois dans de nouvelles usines de séchage.

À signaler aux Pays-Bas, les investissements conséquents dans le domaine des laits infantiles : Danone annonce un projet de construction d'une nouvelle usine, Mead Johnson accroît la capacité de son site localisé à Nijkerk, FrieslandCampina installe une nouvelle ligne sur le site de Borculo, tandis que Oranje Nutrition, filiale du groupe chinois Anhui Fortune Investment, investit dans un nouveau site à Heerenveen.

Puis, viennent le Brésil et la Pologne dont les montants investis oscillent entre 200 et 500 millions d'euros entre 2014 et 2015. Parmi les derniers investissements industriels figurent au Brésil la construction d'une usine de yaourts par le groupe Vigor, un programme d'extension des sites de Laticínios Tirolez et la construction d'une nouvelle usine de produits laitiers frais par Danone. En Pologne, les principaux investissements concernent les tours de séchage (ex : Mlekovita à Wysokie Mazowieckie).

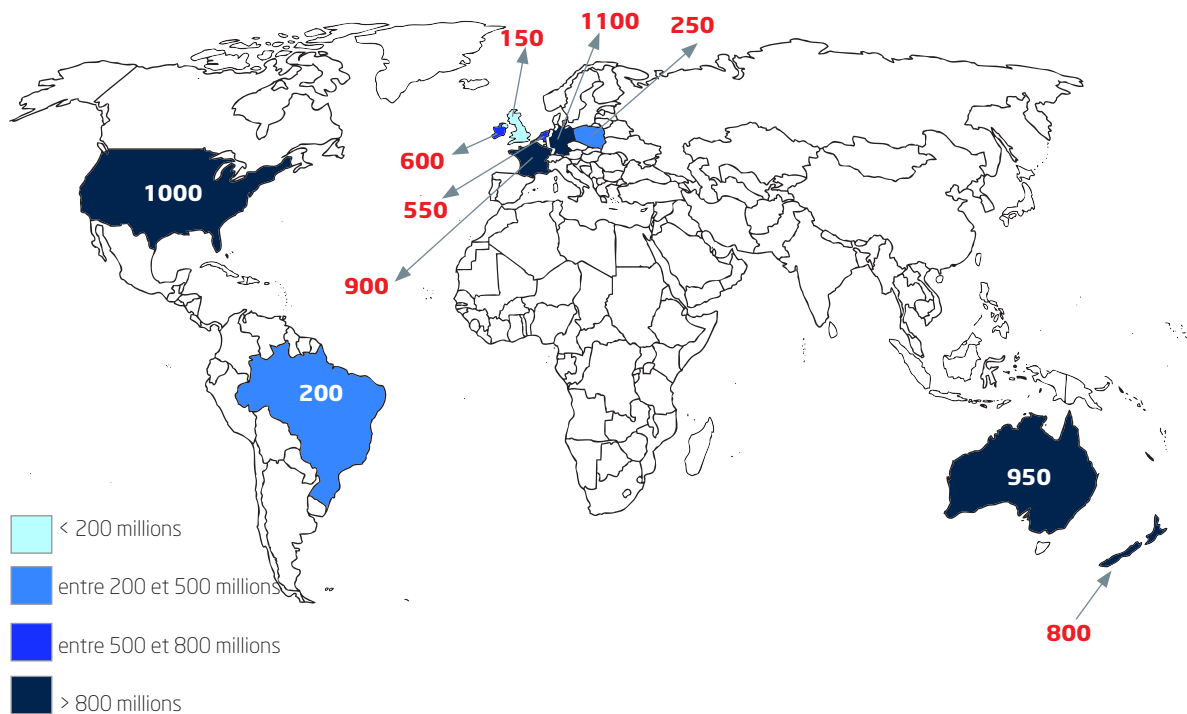
Le Royaume-Uni occupe la dernière place de ce classement avec des investissements estimés à moins de 200 millions d'euros sur la période 2014-2015.

Montant des investissements réalisés dans l'industrie laitière locale (non exhaustifs)



Source : Business France d'après CNIEL et presse locale

Les investissements dans l'industrie laitière locale (en millions d'euros) en 2014 et 2015.



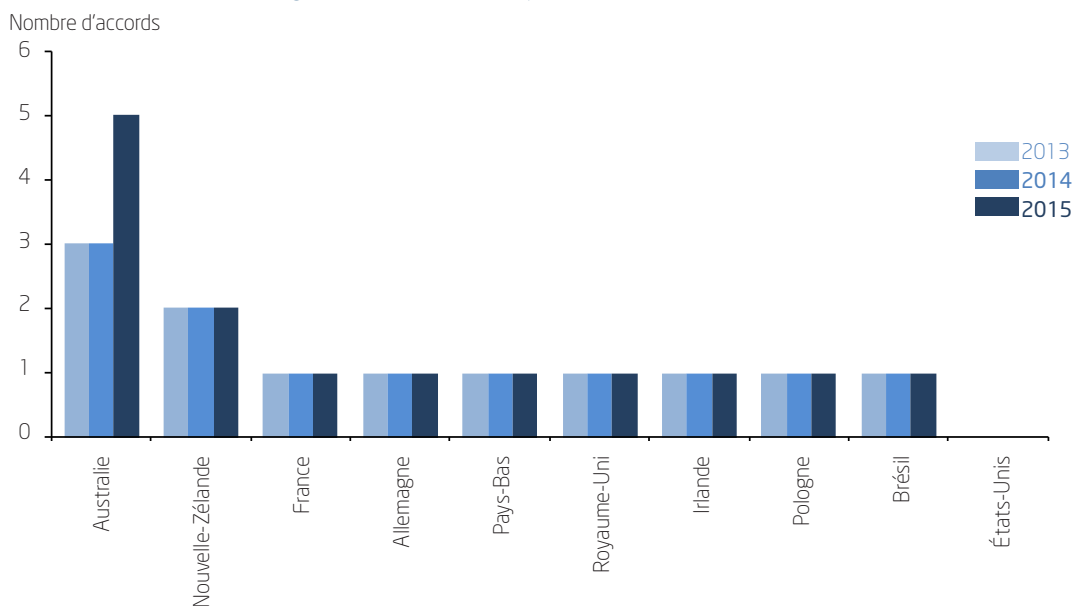
Source : Business France d'après CNIEL et presse internationale

> L'Australie multiplie les ouvertures de marché avec des clients très consommateurs

Les accords de libre-échange ont pour objectif de lever les barrières tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (formalités) au commerce entre deux pays ou groupes de pays. Ces accords entendent favoriser la compétitivité des économies concernées et sont ainsi essentiels pour permettre à une entreprise d'identifier les choix stratégiques à réaliser en matière d'approvisionnement. Sur l'ensemble des périodes étudiées pour cet indicateur, seule l'Australie a vu le nombre de ses ALE augmenter en 2015.

- L'Australie gagne en compétitivité en 2015 grâce aux ALE signés avec le Japon et la Chine, qui viennent compléter les accords signés avec les États-Unis depuis 2005, le GCC FTA pour les Émirats Arabes Unis depuis juillet 2007 et l'AAN-ZFTA pour l'Indonésie depuis 2012.
- Viennent ensuite la Nouvelle-Zélande (ALE avec l'Indonésie depuis 2012 et avec la Chine depuis 2008), les 6 pays de l'UE, forts de leur accord avec l'Algérie depuis 2005 (contingent de poudre à droit nul) et le Brésil (le tarif douanier du Mercosur est adopté de manière progressive par le Venezuela, suite à son adhésion à l'union douanière en août 2012).
- Les États-Unis (qui figurent par ailleurs dans la liste des zones porteuses) sont particulièrement pénalisés par l'absence d'accords avec les zones porteuses.

Les accords de libre-échange sur les 11 marchés porteurs – 2013 à 2015



Source : Service Réglementation Internationale Business France

Axe n°7 : Capacité des opérateurs à conquérir les marchés

Forces

- Implantations industrielles des 3 leaders sur les zones porteuses
 - Diversité des implantations industrielles à l'étranger
 - Investissements dans l'industrie laitière locale
- Diversité des ALE
 - Investissements dans l'industrie laitière locale
- ALE sur les marchés porteurs
 - Investissements dans l'industrie locale



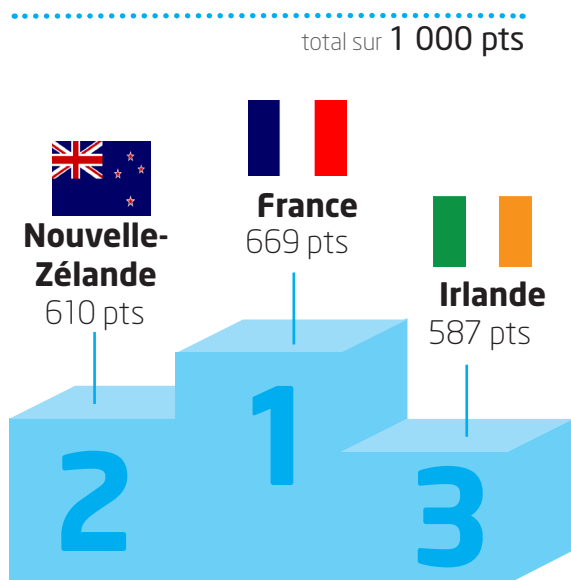
Faiblesses

- ALE sur les marchés porteurs
- Implantations industrielles des 3 leaders sur les zones porteuses
- Diversité des implantations industrielles à l'étranger
 - Implantations industrielles des 3 leaders sur les 11 zones porteuses

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

>> La France reprend sa place de leader de 2013 perdue en 2014.

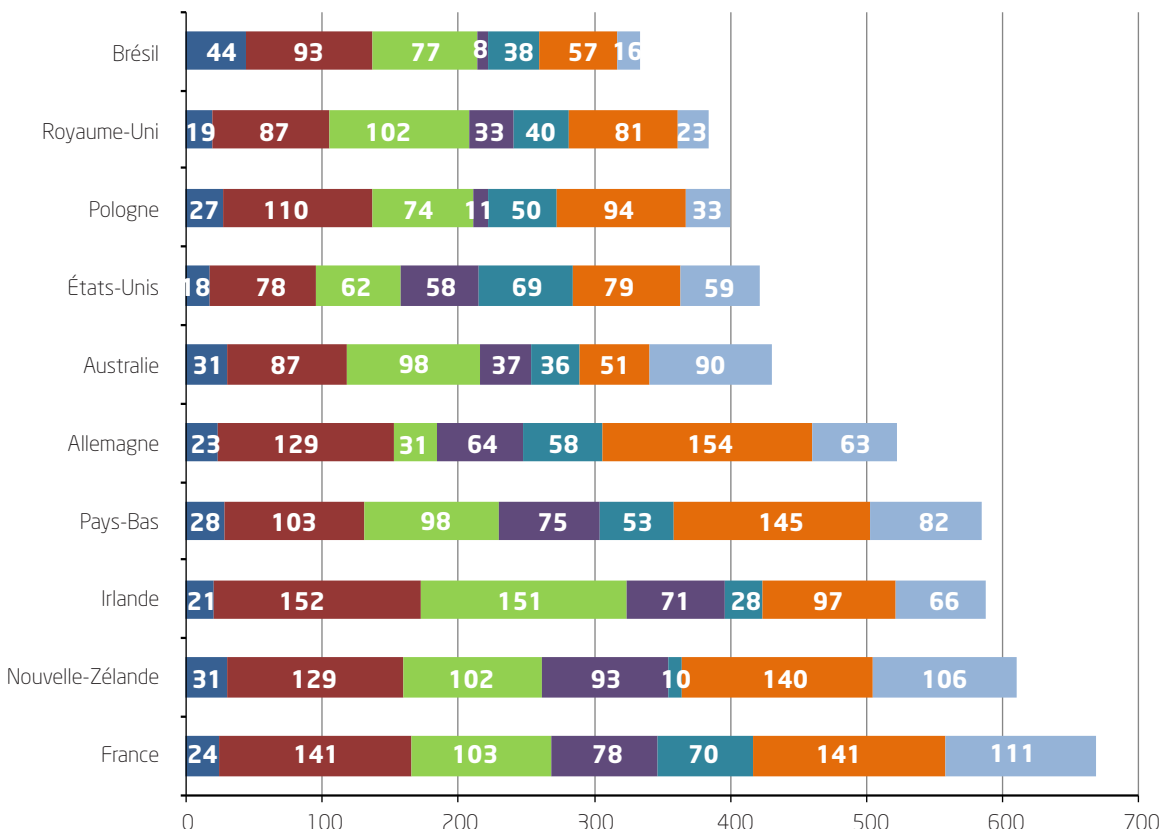
Classement final



Cette troisième veille s'inscrit dans un contexte de forte augmentation de la production laitière mondiale (pour la deuxième année consécutive), de croissance de la consommation modeste, de suppression des quotas dans l'Union européenne et de chute des cours mondiaux des produits industriels.

Après un pic historique fin 2013 et début 2014, les prix du lait ont plongé dans le monde entier. Si les échanges internationaux ont continué à progresser pour la poudre maigre en 2015, ceux de fromages et de poudre grasse ont chuté, en raison notamment de l'embargo russe et de l'effondrement des achats chinois. Toutes les zones laitières ont misé sur la poursuite du développement du commerce international de produits laitiers et, depuis fin 2014, cet élan positif est momentanément stoppé. Tous les pays de la veille souffrent donc de cette situation peu favorable et des modifications notables interviennent dans le classement en 2015.

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017



- Axe 1 - Macroéconomie
- Axe 2 - Durabilité des ressources
- Axe 3 - Potentiel de production
- Axe 4 - Organisation des filières
- Axe 5 - Maîtrise technique
- Axe 6 - Portefeuille des marchés
- Axe 7 - Capacité à conquérir les marchés

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Évolution de la notation depuis 2013

	Nouvelle-Zélande	France	Pays-Bas	Allemagne	Irlande	États-Unis	Royaume-Uni	Australie	Pologne	Brésil
Notation 2015	610	669	585	523	587	422	384	431	399	333
Évolution de la compétitivité (2015/14)										
Rappel notation 2014	658	636	562	544	527	401	389	357	352	346
Rappel notation 2013	639	645	599	604	552	428	399	383	398	356
Rappel évolution compétitivité (2014/13)										

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017

Remarque : Le système de référence est basé sur les résultats d'une année et permet de positionner les 10 pays les uns par rapport aux autres, sur une même année. Il n'est pas destiné à une comparaison dans le temps. Ainsi, un pays améliorant son niveau de performance d'une année sur l'autre peut néanmoins voir sa compétitivité se dégrader si un autre pays de la veille s'avère encore plus performant.

Deux changements bouleversent le podium en 2015 : la France retrouve sa place de leader devant la Nouvelle-Zélande et l'Irlande rejoint le trio de tête.

Premier changement majeur : la France récupère la première marche du podium qu'elle avait cédée à la Nouvelle-Zélande en 2014. L'écart entre les deux premiers du classement s'est considérablement accru : il atteint 59 points en 2015, contre 22 et 6 points pour les deux précédents exercices.

Par ailleurs, l'Irlande s'impose sur la troisième marche du podium, devançant ainsi l'Allemagne et les Pays-Bas, qui occupaient cette place respectivement en 2013 et 2014. Si les Pays-Bas sont encore dans la course avec seulement 2 points qui les séparent du nouveau numéro 3, l'Allemagne est largement distancée.

La deuxième moitié du classement est également chamboulée : alors que les États-Unis arrivaient en tête du lot des cinq « pays secondaires » en 2013 et 2014, ils sont devancés en 2015 par l'Australie, auparavant 9^e puis 8^e au classement. Viennent ensuite la Pologne, qui gagne une place, et le Royaume-Uni qui en perd deux. Le Brésil arrive toujours en queue de peloton.

Comme en 2014, l'axe 3 « potentiel de production laitière » rebat les cartes en 2015

Grâce à des coûts d'alimentation parmi les plus bas en Europe, l'Irlande prend la tête du classement de l'axe « potentiel de production laitière » en 2015, malgré des prix payés aux producteurs parmi les plus faibles de l'Union européenne.

Contrairement à 2013 et 2014, où la France affichait des résultats médiocres sur cet axe (respectivement 9^e et 6^e), elle fait preuve d'une compétitivité accrue en 2015 : elle profite de la fin des quotas, bien que plus modérément que l'Irlande, pour augmenter sensiblement sa production de lait (3^e taux de croissance européen après l'Irlande et les Pays-Bas) et annonce des prix payés aux producteurs parmi les plus élevés d'Europe, quoiqu'en baisse. Ces évolutions lui permettent d'accéder à la 2^e marche du podium de cet axe.

La Nouvelle-Zélande, à l'inverse, subit de plein fouet la crise laitière : croissance de production ralentie et compétitivité mise à mal par une remise en cause des systèmes laitiers moins économes, car davantage basés sur le recours aux aliments achetés et importés, dans un contexte d'évolution plus défavorable du dollar néo-zélandais par rapport au dollar américain et à l'euro. Elle perd donc son leadership et se classe en 3^e position, 1 point derrière la France et ex-aequo avec le Royaume-Uni.

Le Brésil est le pays qui a le plus perdu en compétitivité en 2015 sur le volet du potentiel de production laitière : ralentissement de la croissance de la production et faible marge sur coût alimentaire sont les conséquences d'une situation politique et économique très instable. Le pays chute de la 3^e place en 2014 à la 7^e en 2015.

Un retour en force de la France, notamment grâce à un gain de compétitivité sur les deux dimensions « maîtrise technique » et « capacité à conquérir les marchés ».

La France cède la première marche du podium de l'axe « durabilité des ressources » à l'Irlande, malgré de bons résultats en termes de prix du foncier et de maîtrise sanitaire : en cause notamment, une pluviométrie plutôt faible par rapport aux concurrents. Elle conserve néanmoins la place de leader sur la « maîtrise technique » grâce à la polyvalence de son offre, qui lui confère une remarquable capacité d'adaptation aux nouveaux débouchés et obstacles éventuels à l'export. Elle reconquiert enfin la première place sur l'axe « capacité à conquérir les marchés », grâce au rayonnement de ses leaders laitiers et aux investissements réalisés dans l'industrie locale. Dans un marché mondial très dégradé, la France semble mieux résister à la chute des prix mondiaux des produits industriels que la concurrence néo-zélandaise, notamment grâce à l'importance et la valorisation de son marché intérieur et à son positionnement sur des produits à plus forte valeur ajoutée.

La Nouvelle-Zélande fragilisée par un recul de la production laitière à cause d'un prix du lait très bas, résultat de la surproduction mondiale

Le géant laitier néo-zélandais doit abandonner sa première place au profit de la France, qu'il avait réussi à détrôner en 2014. Il n'est plus leader que sur l'axe « organisation des filières » (contre sur 3 axes en 2014). Parmi les éléments qui l'ont fragilisé en 2015, on peut citer la baisse de la marge sur le coût de l'alimentation, l'explosion de l'endettement des éleveurs et le ralentissement de la demande chinoise dont il reste fortement dépendant. Cette forte concentration des débouchés à l'export, couplée à une polyvalence de l'offre plutôt faible, constituent deux handicaps majeurs du pays.

Malgré ces difficultés, la veille démontre que la filière laitière néo-zélandaise demeure néanmoins solide. Elle peut se reposer sur des exploitations encore largement basées sur le pâturage, habituées à gérer les risques et soutenues par des banques prêtes à accorder les prêts de trésorerie nécessaires. Par ailleurs, la crise encourage les éleveurs à revenir à des conduites plus économes et plus efficaces. Cette prise de conscience et capacité d'adaptation du pays s'exprime également par la diversification de ses clients et sa volonté de réduire la dépendance à la Chine.

Un très bon potentiel de production laitière permet à l'Irlande d'accéder au podium

En 2013 et 2014, l'Irlande se positionnait juste derrière le quatuor de tête, loin devant le groupe des 5 derniers pays. En 2015, elle accède à la 3^e marche du podium grâce à ses très bonnes performances sur deux axes stratégiques : la durabilité des ressources et le potentiel de production laitière, qui peut s'exprimer sans limite du fait de la levée des quotas. Sur ce dernier notamment, elle devance largement la Nouvelle-Zélande et la France, grâce à la croissance remarquable de la production, à un système de production extensif à l'herbe lui conférant la meilleure marge sur coût alimentaire des pays de la veille et enfin un faible niveau d'endettement des éleveurs.

Pays-Bas et Allemagne relégués en 4^e et 5^e positions en 2015

Les excellentes performances des Pays-Bas et de l'Allemagne dans la rubrique « Portefeuille des marchés » ne suffisent pas à rattraper les résultats intermédiaires des autres axes pour rivaliser avec l'Irlande. Les Pays-Bas enregistrent des scores plutôt stables sur les trois années sur la totalité des axes, ils gagnent même quelques points de compétitivité en 2015. Ils sont toujours leader pour la diversité de leur portefeuille de marchés et se distinguent également par une bonne marge sur le coût de l'alimentation, grâce à un prix payé aux producteurs parmi les plus élevés des pays de la veille, une gestion optimisée du pâturage et une bonne maîtrise des achats d'aliments.

L'Allemagne est en revanche fortement pénalisée par le potentiel de production laitière, axe sur lequel elle arrive dernière, en partie en raison d'une forte baisse du prix du lait payé aux producteurs, parmi les plus bas d'Europe du Nord, à mettre en parallèle avec un coût de l'alimentation élevé.

Les Pays-Bas sont au coude à coude avec l'Irlande. Seulement 2 points séparent les deux pays. Par contre, l'écart de compétitivité se creuse entre les Pays-Bas et l'Allemagne : cette dernière arrive ainsi 5^e au classement alors qu'elle était 3^e en 2013.

La seconde moitié des pays de la veille se caractérise par une moindre ouverture sur l'international

L'Australie gagne en compétitivité et occupe désormais la 6^e place du classement, au détriment des États-Unis. La finalisation récente des accords de libre-échange de l'Australie avec le Japon et surtout avec la Chine dynamise les investissements laitiers locaux, réalisés par les acteurs nationaux et étrangers. Courant 2014 et 2015, les investissements dans la production de poudre de lait, notamment infantile, destinée au marché chinois, ont été conséquents. La faiblesse de l'Australie réside dans les nombreux incidents climatiques et la faible stabilité des bassins de production. Ces handicaps la positionnent à l'avant-dernière place de l'axe « maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources », juste avant les États-Unis.

La production laitière des États-Unis a peu augmenté depuis un an mais la demande intérieure en produits laitiers - notamment en beurre - connaît une progression dynamique. Hausse du dollar et progression de la demande intérieure ont eu comme conséquence une baisse des exportations de produits laitiers en 2015 et de moins bons résultats sur l'axe « Portefeuille des marchés ». Les États-Unis restent par ailleurs fortement handicapés par un système de production essentiellement hors-sol, par de nombreux incidents climatiques handicapant les bassins laitiers et par une certaine instabilité des bassins de production.

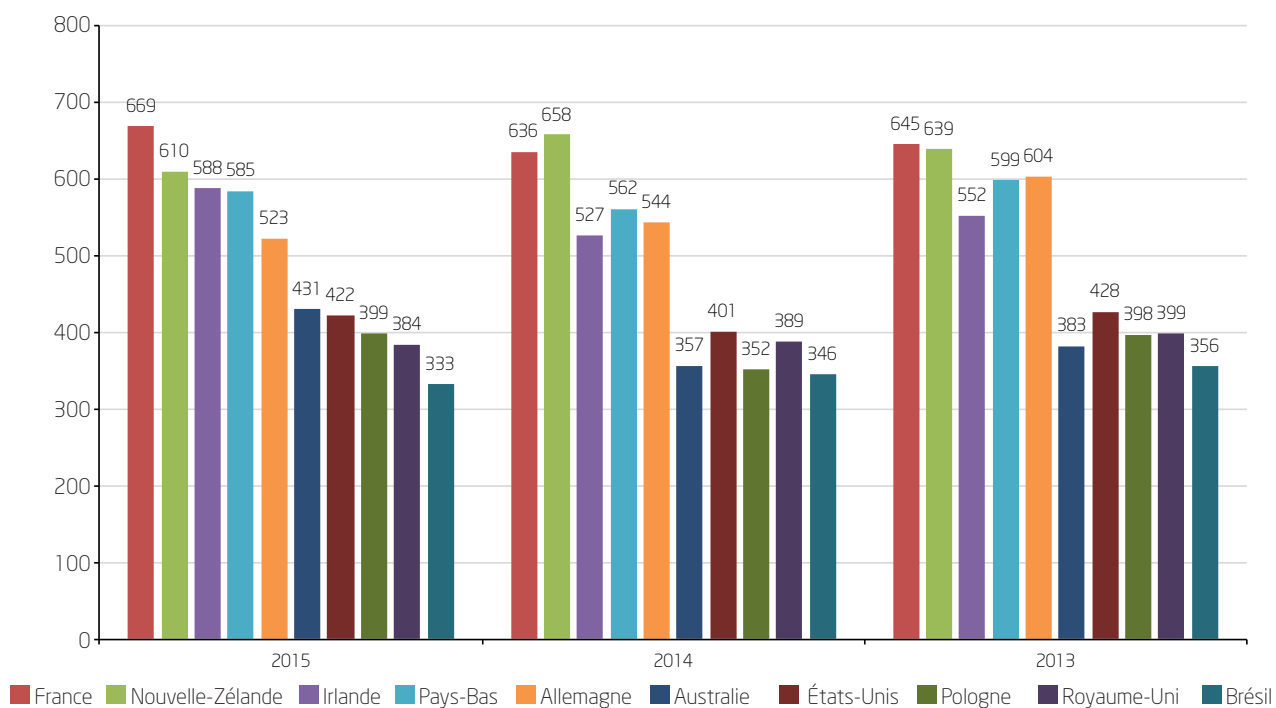
Pologne et Royaume-Uni, avec des scores relativement proches, se positionnent en 8^e et 9^e positions. Si la Pologne progresse d'une place dans le classement, notamment grâce à une meilleure maîtrise du coût de l'alimentation qui lui permet de conserver une marge similaire à 2014 malgré une chute des prix payés aux producteurs, le Royaume-Uni en perd deux. Ce dernier obtient notamment des résultats médiocres en termes de stabilité des bassins de production, avec des pressions environnementale et sociétale particulièrement élevées. Par ailleurs, aucun des leaders laitiers britanniques ou polonais n'est implanté à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière locale sont relativement faibles pour les deux pays et le niveau des exportations de produits laitiers parmi les plus bas (balance commerciale négative pour le Royaume-Uni). En revanche, leurs ventes sont diversifiées et tournées vers les marchés porteurs.

Sur deux ans, en 2014 et 2015, la production laitière polonaise a augmenté de 10 % et le potentiel de hausse n'est sans doute pas épuisé.

Enfin, la position du Brésil, toujours dernier pays de la veille, se dégrade. Après une bonne progression en 2014, la production laitière recule en 2015. Tandis qu'en 2013 et 2014, le Brésil pouvait s'appuyer sur une consommation intérieure particulièrement dynamique, à l'image de la consommation des pays émergents, en 2015 le marché brésilien ralentit, conséquence de la récession et des difficultés économiques et politiques que traverse le pays.

2016 s'annonce comme une nouvelle année excédentaire sur le marché mondial des produits laitiers. Si les importations chinoises semblent avoir retrouvé un niveau normal fin 2015, l'embargo en Russie reste cependant d'actualité et l'effondrement des prix du pétrole commence à affecter les capacités financières de gros pays importateurs de produits laitiers.

Bilan des 3 années



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2017



